



Quand l'école est finie En Franche-Comté

Premiers pas dans la vie active des jeunes de la
"génération 2007" interrogés au printemps 2010

emploi formation insertion
Franche-Comté



Sommaire

L'enquête Génération 2007	p. 1
1 - La Génération 2007	p. 5
1-1 Profil démographique	p. 7
1-2 Origines sociales	p. 9
1-3 Parcours scolaires	p. 11
2 - Parcours d'insertion	p. 13
2-1 Premier emploi	p. 15
2-2 Premier employeur	p. 19
2-3 Chômage	p. 21
2-4 Emplois intérimaires	p. 23
3 - Trajectoires d'entrée dans la vie active	p. 25
4 - Mobilités dans l'emploi	p. 39
4-1 D'un employeur à l'autre	p. 41
4-2 Début de carrière	p. 43
4-3 Évolution professionnelle	p. 47
5 - Trois ans après	p. 51
5-1 Situation professionnelle	p. 53
5-2 Conditions d'emploi	p. 57
5-3 Situation familiale	p. 59
5-4 Mobilité sociale intergénérationnelle	p. 61
Nomenclature de formation	p. 63
Glossaire	p. 65

L'enquête Génération 2007



De mars à juillet 2010, le Céreq a interrogé, au niveau national, 25 000 jeunes, représentatifs des 739 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2007, sur leurs premières années de vie active. Des non diplômés aux doctorants, tous les niveaux sont concernés, dans toutes les spécialités de formation, suivie par voie scolaire ou en apprentissage. Unique en France, l'enquête permet de comparer les conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale et de diverses caractéristiques individuelles telles que le genre, l'origine sociale ou l'origine nationale.

[Consultez la synthèse de ces travaux](#)

Le rôle des enquêtes Génération

Les enquêtes Génération contribuent à la compréhension de l'insertion et des différenciations des parcours en début de carrière. Les jeunes, quel que soit leur parcours antérieur, sont interrogés de manière homogène. Ils ont en commun d'être tous entrés sur le marché du travail la même année, ce qui permet d'évacuer les écarts liés aux variations de la conjoncture. Des indicateurs d'insertion (taux d'emploi, taux de chômage, taux d'emploi à durée indéterminée...) comparables selon les niveaux de formation, les filières, les spécialités peuvent ainsi être produits.

Un dispositif d'observations régulières en place depuis la fin des années 90

La première enquête Génération a été menée en 1997 auprès de jeunes sortis du système éducatif en 1992. Depuis 2001, un dispositif régulier d'interrogation a été mis en place : une génération nouvelle de sortants est interrogée tous les trois ans. L'interrogation se fait sur les trois premières années qui suivent leur sortie de formation, recul nécessaire à l'étude des parcours d'entrée sur le marché du travail. Une génération sur deux est ensuite réinterrogée à intervalles réguliers : après cinq ans, sept ans, et jusqu'à dix ans de vie active.

Le champ de l'enquête 2010

L'enquête 2010 concerne les jeunes sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Plus précisément, elle porte sur les jeunes inscrits dans un établissement de formation de France métropolitaine au cours de l'année scolaire 2006-2007, qui n'ont pas repris leurs études l'année suivante et qui n'avaient pas déjà interrompu leurs études une année ou plus avant cette date. Tous les niveaux et domaines de formation sont concernés. Seuls les jeunes résidant en France métropolitaine lors de la réalisation de l'enquête sont pris en compte.

Une analyse selon le plus haut diplôme obtenu

Les analyses présentées sont faites selon le plus haut niveau de diplôme obtenu, comme pour la génération 2004. Ce niveau est déterminé à partir de deux informations complémentaires : le fait d'avoir réussi le diplôme préparé au cours de l'année scolaire 2006-2007 pour les jeunes en année terminale d'un cycle et le plus haut diplôme déclaré par l'enquêté.

Des extensions de l'échantillon national

Dans l'enquête 2010, la majorité des questionnaires sont associés à des "extensions" de l'échantillon national, réalisées pour répondre à des besoins de connaissances spécifiques, ciblées sur certaines formations ou sur certaines régions comme c'est le cas pour la Franche-Comté.

Ces surreprésentations localisées jouent sur le degré de détail des analyses d'ensemble possibles. Elles ne peuvent être aussi détaillées que l'aurait permis un nombre de répondants identique réparti de façon aléatoire sur l'ensemble des formations et sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, 2 193 jeunes formés en Franche-Comté ont été interrogés. Ils font partie des 13 500 jeunes sortis du système éducatif franc-comtois en 2007.

Qui sont les jeunes formés en Franche-Comté ?

Par définition, les jeunes formés en Franche-Comté sont ceux qui étaient inscrits en 2007 au cours de leur dernière année de formation dans un établissement de la région. Certains jeunes peuvent être originaires d'autres régions françaises.

À l'inverse, certains jeunes originaires de Franche-Comté ont pu partir en cours d'études vers d'autres régions ; ils ne sont pas considérés comme ayant été formés en Franche-Comté, même s'ils ont pu commencer leur cursus scolaire dans cette région.

Méthodologie

Base de sondage

A chaque enquête le Céreq constitue une base de sondage de sortants avec la meilleure couverture possible. Pour cela le Céreq a contacté l'ensemble des rectorats, des universités ainsi que des milliers d'établissements (Centres de formations d'apprentis, lycées agricoles, écoles de l'enseignement supérieur). C'est ainsi plus de 1,2 millions de jeunes présumés sortants du système éducatif en 2007 qui ont été repérés.

Pré-enquête

Un courrier a été envoyé aux jeunes faisant partie de l'échantillon plusieurs mois avant l'enquête. Son objectif était de vérifier qu'ils avaient réellement quitté le système éducatif en 2007 (pas de poursuite d'études) et de leur demander un numéro de téléphone sur lequel ils pourraient être joints au printemps 2010.

Actualisation des coordonnées téléphoniques

L'ensemble de l'échantillon tiré par le Céreq a fait l'objet d'une recherche des coordonnées téléphoniques dans les fichiers de France Télécom (même si l'établissement de formation dont est issu le jeune avait communiqué un numéro de téléphone).

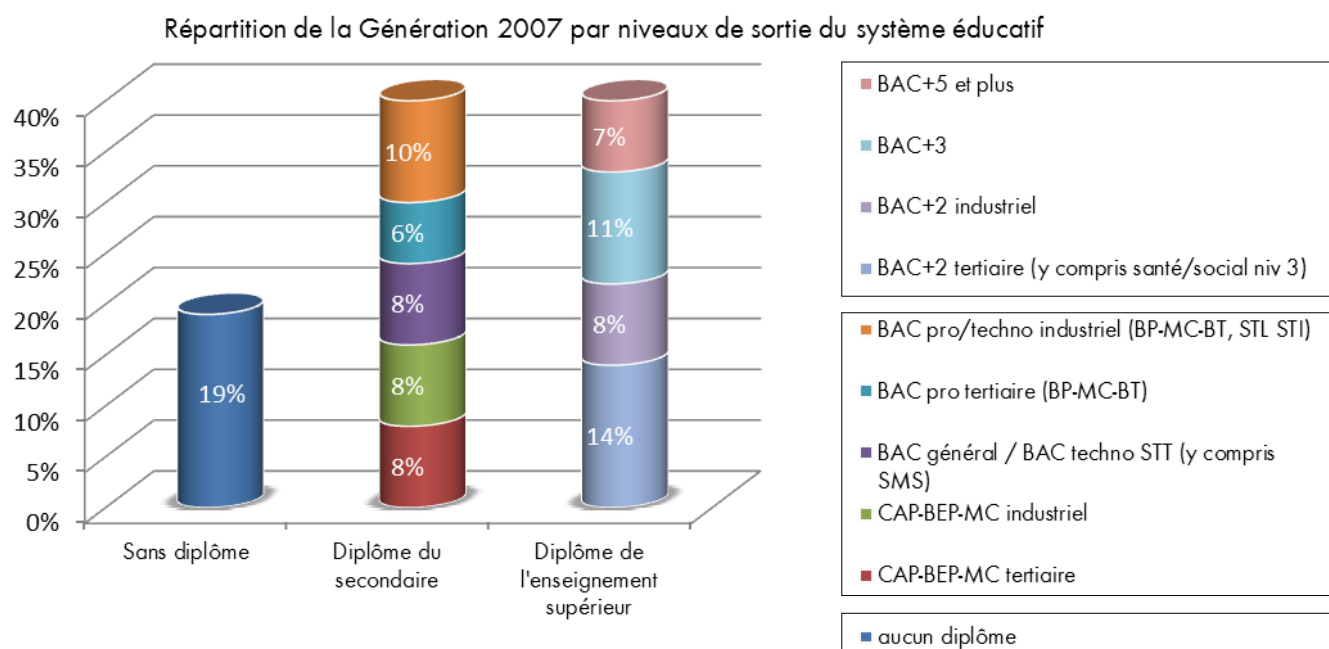
Enquête

Elle a été réalisée pendant 4 mois par une soixantaine d'enquêteurs qui ont administré par téléphone un questionnaire d'une durée moyenne de 15 minutes. Ils ont saisi en direct les réponses sur ordinateur.

Les jeunes de la génération 2007 formés en Franche-Comté : qui sont-ils ?

Les 13 500 élèves, étudiants ou apprentis...

- étaient inscrits dans un établissement de formation de Franche-Comté en 2006-2007,
- ont quitté le système éducatif cette année-là (pas de poursuites d'études durant l'année 2006-2007),
- n'avaient pas déjà interrompu leurs études dans le passé (avant l'année scolaire 2006-2007),
- ont été interrogés par le Céreq au printemps 2010.





1 – La Génération 2007

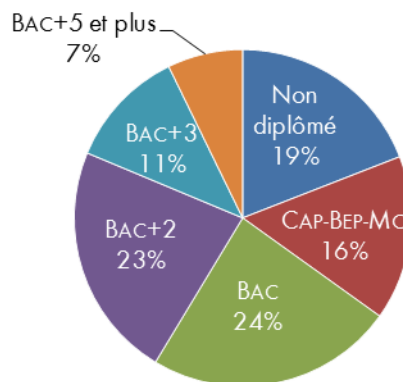


1.1 Profil démographique

Parmi les 13 500 Francs-Comtois sortis de formation initiale en 2006-2007, 41 % sont diplômés de l'enseignement supérieur et 19 % ont quitté le système éducatif sans aucun diplôme.

Par ailleurs, deux jeunes Francs-Comtois sur trois ont au moins un BAC en poche. Globalement, à l'échelle nationale, ces proportions sont sensiblement identiques, mais dans le détail, on retrouve davantage de sortants au niveau BAC+2 en Franche-Comté (23 % contre 16 % au niveau national) et moins de diplômés d'un BAC+5 et plus (7 % contre 14 %).

Répartition des jeunes Francs-Comtois sortis du système éducatif selon leur plus haut diplôme



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13 500 individus)

En moyenne, les jeunes Francs-Comtois sortis de formation initiale en 2007 ont arrêté leurs études à 21 ans, comme l'ensemble des jeunes au niveau national. Fort logiquement, plus le niveau d'études s'élève, plus les sortants sont âgés, s'échelonnant de 18 ans pour les non diplômés à 25 ans pour les sortants de BAC+5 et plus.

Tout comme en France métropolitaine, les femmes quittent le système éducatif avec un niveau de formation plus élevé que celui des hommes.

Parmi les jeunes Francs-Comtois non diplômés, seulement 38 % sont des femmes, tandis qu'elles représentent près de 60 % de l'ensemble des diplômés d'un BAC+2 ou d'un BAC+3. En revanche, avec 37 %, elles sont minoritaires parmi les diplômés d'un BAC+5 et plus.

Les différentes spécialités et voies de formation restent très marquées selon le genre en Franche-Comté comme dans le reste de la France métropolitaine. Les femmes sont en effet massivement présentes dans les formations professionnelles tertiaires aux niveaux CAP-BEP, BAC et BAC+2. A contrario, à ces mêmes niveaux, les spécialités industrielles concentrent beaucoup plus d'hommes.

Répartition des jeunes selon leur diplôme, la part de femmes et l'âge moyen

Plus haut diplôme initial	Effectifs	Répartition (en %)	Part des femmes (en %)	Âge moyen (en année)
Non diplômé	2 580	19	38	18
CAP-BEP-MC, dont :	2 140	16	43	19
CAP-BEP-MC tertiaire	1 040	8	75	19
CAP-BEP-MC industriel	1 100	8	12	19
BAC dont :	3 220	24	47	20
BAC général / BAC techno STT (y compris SMS)	1 050	8	67	20
BAC pro tertiaire (BP-MC-BT)	850	6	71	21
BAC pro/techno industriel (BP-MC-BT, STL STI)	1 320	10	16	20
BAC+2 dont :	3 070	23	57	22
BAC+2 tertiaire (y compris santé/social niv3)	1 960	14	77	22
BAC+2 industriel	1 110	8	22	22
BAC+3	1 550	11	58	24
BAC+5 et plus	980	7	37	25
ENSEMBLE	13 540	100	47	21

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : ensemble (13 500 individus)

Parmi les femmes de la "Génération 2007", 47 % sortent avec un diplôme du supérieur (BAC+2 minimum) contre 36 % parmi les hommes.

Méthodologie :

Les premiers pas dans la vie active de la "génération 2007" en Franche-Comté sont analysés au regard du plus haut diplôme obtenu par les jeunes durant leur cursus de formation initiale, scolaire ou universitaire.

Le **plus haut diplôme** a été déterminé à partir des informations suivantes :

- la classe suivie en 2006-2007 (information recueillie auprès des établissements de formation),
- l'obtention du diplôme de sortie (information recueillie dans le questionnaire),
- l'obtention éventuelle d'un diplôme supérieur au diplôme de sortie (idem),
- les spécialités "industrielle" ou "tertiaire" pour les formations professionnelles et "Maths, Sciences exactes" ou "Lettres, Sciences humaines, Gestion" pour les formations universitaires.

1.2 Origines sociales

Les origines sociales continuent d'influencer le niveau de diplôme des jeunes Francs-comtois au sortir du système éducatif.

En Franche-Comté, 35 % des jeunes ont un père ouvrier au moment où ils ont quitté le système éducatif et 15 % ont un père cadre. **La part d'enfants de père ouvrier est plus importante que sur l'ensemble de la France** métropolitaine (où elle est de 26 %), tandis que la part d'enfants de père cadre y est moins importante (19 % au niveau national). Cette différence de répartition est essentiellement due à l'importance de l'emploi industriel en région qui concentre de nombreux ouvriers. En Franche-Comté, 36 % des salariés sont ouvriers contre 29 % en France.

Le niveau de formation atteint par les jeunes à la fin de leurs études initiales reste fortement conditionné par leurs origines socioculturelles.

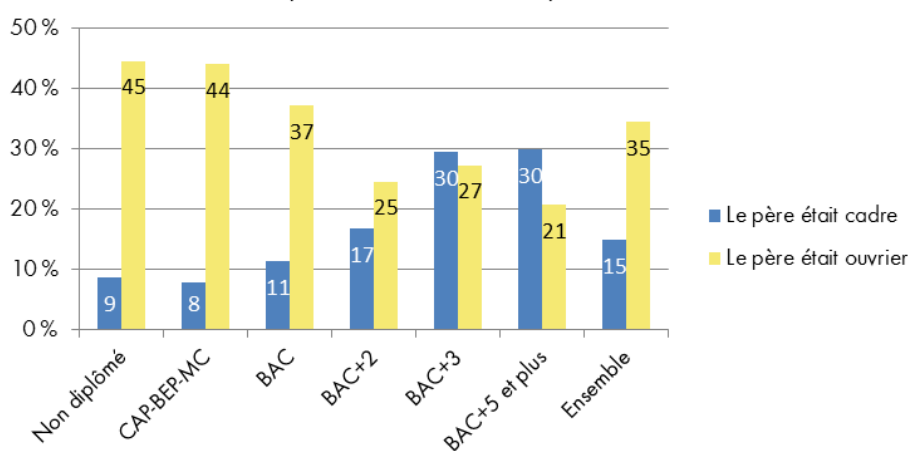
Globalement, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la part de jeunes dont le père est cadre est importante, et parallèlement, plus la part de jeunes dont le père est ouvrier est faible.

Ce constat est toutefois beaucoup moins marqué qu'au niveau national. En effet, en Franche-Comté, parmi les jeunes diplômés d'un BAC+5 et plus, 30 % ont un père cadre tandis que 21 % ont un père ouvrier. Sur l'ensemble du territoire national, les jeunes diplômés d'un BAC+5 et plus sont quatre fois plus nombreux à être enfant de cadre qu'enfant d'ouvrier.

Chez les diplômés d'un BAC+3, enfants de cadres et enfants d'ouvriers se retrouvent en proportions équivalentes en Franche-Comté, alors que le rapport est d'un pour deux en France métropolitaine.

En revanche, pour les jeunes sans diplôme ou titulaires d'un CAP-BEP, les tendances régionales sont semblables aux tendances nationales. En Franche-Comté, 9 % des jeunes sortis du système éducatif sans aucun diplôme ont un père cadre, tandis que 45 % ont un père ouvrier. Au bout du compte, les destinées scolaires sont fortement corrélées au milieu social d'origine.

Répartition des jeunes selon leur diplôme et selon la catégorie socio-professionnelle de leur père (en %)

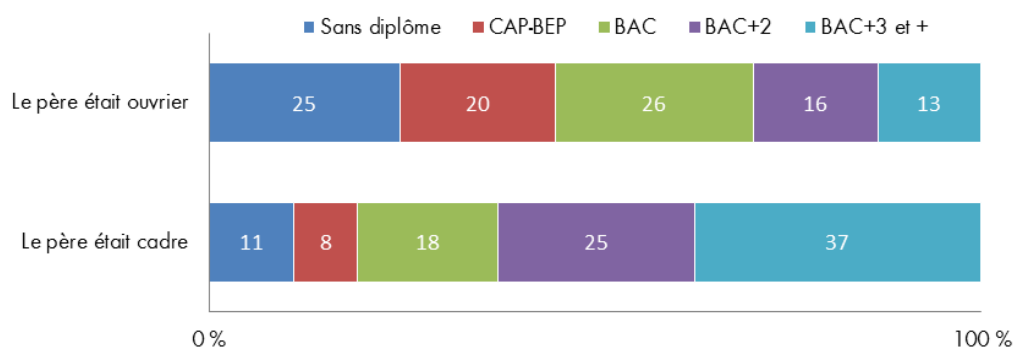


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13 500 individus)

Les jeunes dont le père est cadre effectuent les parcours scolaires les plus longs : 63 % d'entre eux ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 30 % des jeunes dont le père est ouvrier. Ces taux sont respectivement de 69 % et 27 % au niveau national.

Par ailleurs, 11 % des enfants de cadres n'ont aucun diplôme et 8 % sont titulaires d'un CAP-BEP. Ils sont deux fois plus nombreux parmi les enfants de père ouvrier. Ce rapport est moins prononcé qu'en France métropolitaine où les enfants d'ouvriers ont quatre fois plus de risques de quitter le système éducatif sans aucun diplôme ou avec un diplôme de niveau CAP-BEP que les enfants de cadres.

Répartition des jeunes selon la catégorie socio-professionnelle de leur père et selon le plus haut diplôme obtenu (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13 500 individus)

Méthodologie :

La catégorie socioprofessionnelle du père correspond à celle de son emploi – ou du dernier emploi qu'il a occupé, s'il était au chômage ou à la retraite – au moment où son enfant sortait du système éducatif.

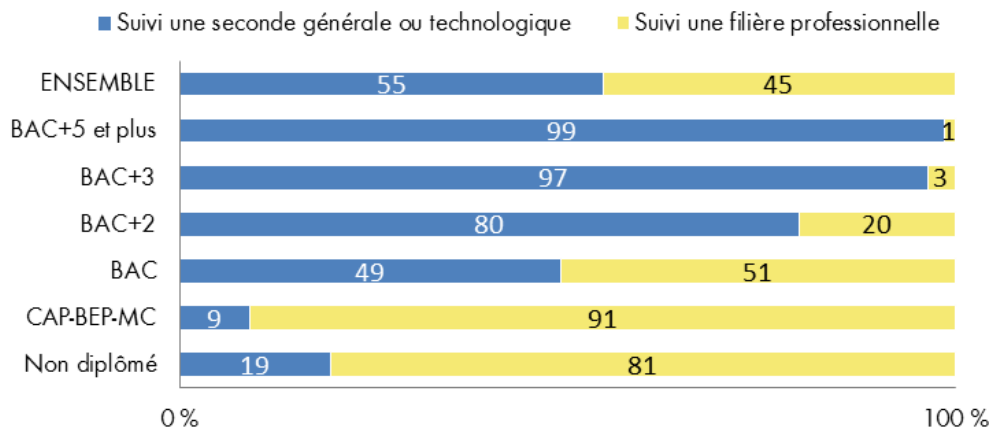
1.3 Parcours scolaires

Le choix d'orientation après la classe de troisième est souvent déterminant dans les destinées scolaires ultérieures des jeunes.

Après la classe de troisième, la majorité des jeunes Frانس-Comtois (55 %) ont suivi une seconde générale ou technologique, les autres une filière professionnelle.

La filière professionnelle est empruntée massivement par des jeunes qui, en sortant du système éducatif, sont non diplômés ou possèdent comme plus haut diplôme un CAP ou un BEP. En revanche très peu de diplômés d'un BAC+3 (3 %) et d'un BAC+5 et plus (1 %) ont emprunté la filière professionnelle.

Répartition des jeunes selon le plus haut diplôme obtenu et selon la filière suivie après la classe de 3^e (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : jeunes ayant poursuivi leurs études après la classe de 3^e (13 000 individus)

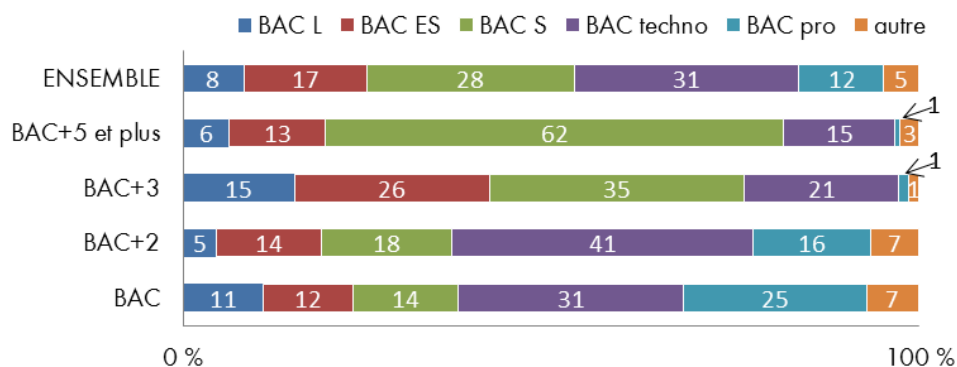
23 % des Frانس-Comtois ayant poursuivi leurs études après la classe de troisième étaient en apprentissage en 2006-2007.

Un jeune non diplômé sur trois a emprunté cette voie. Mais l'apprentissage est surtout le fait de jeunes issus du secteur industriel : 44 % des CAP-BEP, 42 % des bacheliers et 34 % des jeunes de niveau BAC+2 au sein de cette filière optent pour cette voie. D'une manière générale, ces tendances sont proches de celles observées au niveau national.

Parmi les 6 200 jeunes Frانس-Comtois issus de l'enseignement supérieur, 53 % ont obtenu un BAC général, dont plus de la moitié (28 %) un BAC scientifique. 31 % sont titulaires d'un BAC technologique (STT, STI, STL, SMS) et 12 % d'un BAC professionnel.

Avoir en poche un BAC général est la dominante pour tous les sortants, à l'exception des sortants au niveau BAC +2 qui sont davantage titulaires d'un BAC technologique.

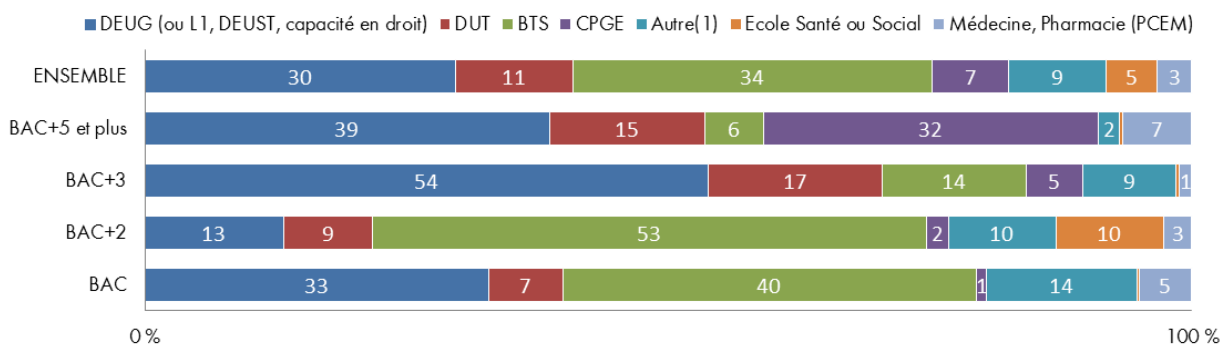
Répartition des jeunes issus de l'enseignement supérieur selon le Bac obtenu (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : jeunes issus de l'enseignement supérieur (6 200 individus)

Après le BAC, près d'un tiers des jeunes Frانس-Comtois (34 %) se sont orientés vers un BTS. C'est plus qu'au niveau national (27 %). 30 % se sont inscrits en licence (L1), 11 % en LUT et 7 % en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Parmi les diplômés d'un BAC +5 et plus, un jeune sur trois est passé par une classe préparatoire, deux jeunes sur cinq se sont inscrits en L1, moins d'un sur six est passé par un LUT. Les jeunes Frانس-Comtois ayant comme plus haut diplôme un BAC +2 ont pour plus de la moitié d'entre eux un BTS.

Répartition des jeunes issus de l'enseignement supérieur selon le diplôme obtenu et selon la première orientation après la terminale (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : jeunes issus de l'enseignement supérieur (6 200 individus)

Méthodologie :

Après la terminale, certains jeunes intègrent directement des écoles recrutant après le BAC telles que des écoles d'ingénieurs ou de commerce, les instituts d'études politiques, les écoles notariales ou les écoles d'art. Ces formations sont regroupées dans la catégorie "Autre".

2 – Parcours d'insertion



2.1 Premier emploi

La quasi-totalité des jeunes Franch-Comtois décrochent un travail au cours de leurs trois premières années de vie professionnelle. Cependant, les deux tiers débute par un contrat de travail temporaire.

93 % des jeunes Franch-Comtois de la "génération 2007" ont travaillé au cours des trois années qui ont suivi leur sortie du système éducatif. Au moins la moitié d'entre eux ont accédé à leur premier emploi en moins de deux mois, quel que soit leur niveau de diplôme.

Cette rapidité d'entrée dans le monde professionnel n'est toutefois pas synonyme de stabilité : les premiers emplois sont le plus souvent précaires.

Seulement 30 % des premières embauches se réalisent sur des emplois à durée indéterminée. Exceptés les 3 % de non-salariés, toutes les autres embauches sont - du moins au départ - des emplois temporaires : 21 % correspondent à des missions d'intérim, 12 % à des contrats aidés et 34 % à des contrats saisonniers ou à durée déterminée. L'intérim concerne principalement les jeunes ayant fait leurs premiers pas dans la vie active sans diplôme ou avec un diplôme de l'enseignement secondaire, et en particulier les jeunes issus de filières industrielles. À l'inverse, les titulaires d'un BAC+3 ou BAC+5 et plus sont peu nombreux à passer par l'intérim pour obtenir leur premier emploi. **En Franche-Comté, les jeunes sont en moyenne plus concernés par les emplois intérimaires qu'en France métropolitaine (5 points d'écart). Ce décalage concerne essentiellement les CAP-BEP et les jeunes titulaires du BAC.** L'emploi intérimaire est globalement beaucoup plus représenté en Franche-Comté qu'au niveau national notamment du fait de la forte part de l'industrie en région.

Les jeunes sont d'autant plus nombreux à être recrutés en emploi à durée indéterminée sur leur premier emploi que leur niveau de formation est élevé.

Ainsi, 45 % des diplômés d'un BAC+3 et 48 % des diplômés d'un BAC+5 et plus accèdent directement à un contrat à durée indéterminée. Pour les sortants de l'enseignement secondaire titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC, la règle est plutôt celle d'une transition vers l'emploi par un contrat à durée déterminée sous la forme d'un CDD, de missions d'intérim ou d'un contrat aidé. Enfin, les non diplômés qui signent un emploi à durée indéterminée dès la première embauche sont peu nombreux : 20 % en Franche-Comté comme en France métropolitaine.

Le premier emploi des jeunes en quelques indicateurs...

	Temps médian d'accès au premier emploi	Statut à l'embauche*					Temps partiel	Salaires mensuel net médian à l'embauche
		Emploi à durée indéterminée	Non salarié	Autres				
				Total	dont intérim	dont contrat aidé		
en mois	en %						en euros	
Non diplômé	2	20	5	75	27	23	23	1 100
CAP-BEP-MC, dont :	1	24	3	73	25	13	18	1 100
CAP-BEP-MC tertiaire	2	16	2	82	21	16	30	1 010
CAP-BEP-MC industriel	0	32	3	65	29	11	6	1 180
BAC, dont :	2	27	3	70	25	14	17	1 100
BAC général / BAC techno STT (y compris SMS)	2	25	2	72	18	16	28	1 070
BAC pro tertiaire (BP-MC-BT)	2	19	4	77	25	17	19	1 080
BAC pro/techno industriel (BP-MC-BT, STL STI)	0	33	2	65	30	12	8	1 200
BAC+2, dont :	0	29	4	66	17	9	12	1 200
BAC+2 tertiaire (y compris santé/social niv3)	0	29	3	68	18	7	14	1 210
BAC+2 industriel	0	30	6	64	16	14	9	1 170
BAC+3	2	45	1	53	12	4	25	1 200
BAC+5 et plus	1	48	3	49	9	2	10	1 660
ENSEMBLE	1	30	3	67	21	12	17	1 190

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (12 600 individus)

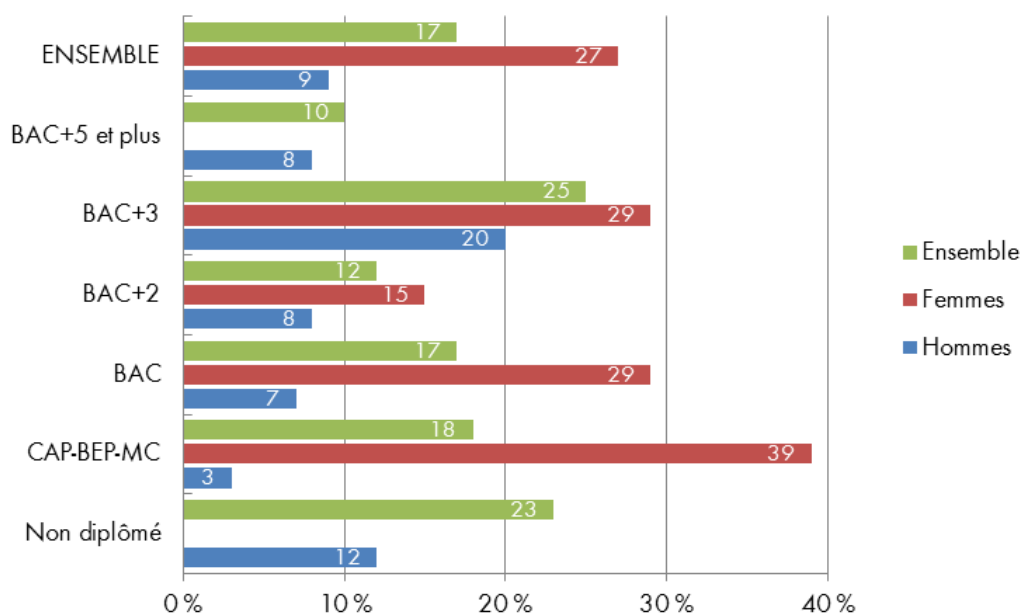
Lors du premier emploi, le salaire médian des sortants de la "génération 2007" en Franche-Comté est de 1 190 € nets par mois.

Des disparités apparaissent en fonction du niveau de diplôme : globalement, plus le diplôme est élevé, plus la rémunération est importante. Le salaire médian d'un titulaire de BAC+5 et plus est plus élevé de 50 % que celui d'un titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Les jeunes diplômés d'un BAC+2 et d'un BAC+3 ont un salaire médian équivalent. Au-delà du niveau de diplôme, les domaines de qualification peuvent aussi justifier de certains écarts de salaires : à niveau de formation égal, les jeunes diplômés de filières industrielles sont un peu mieux rémunérés que ceux issus d'une formation tertiaire. D'une façon générale, les salaires des jeunes Francs-Comtois sont conformes à ceux du niveau national.

Un jeune sur six (17 %) est embauché à temps partiel pour son premier emploi.

Tout comme en France métropolitaine, quel que soit le niveau de formation, les jeunes issus de spécialités tertiaires travaillent plus souvent à temps partiel que les autres. Mais c'est surtout selon le genre que les proportions de jeunes occupant des emplois à temps partiel varient. En moyenne, plus d'une jeune Franc-Comtoise sur quatre est à temps partiel sur son premier emploi contre un jeune Franc-Comtois sur dix. Ici le diplôme agit comme un réducteur de cet écart : les femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont treize fois plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel que les hommes, elles ne le sont qu'1,5 fois parmi les diplômées d'un BAC+3.

Part de jeunes embauchés à temps partiel sur le premier emploi selon le plus haut diplôme obtenu et le genre (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 600 individus)

Données non significatives pour les femmes issues de d'un BAC+5 et plus et les femmes non diplômées

Méthodologie :

1. Le **premier emploi** correspond au premier emploi occupé, hors vacances scolaires, après la sortie du système éducatif franc-comtois au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007. Cet emploi a pu débiter alors que le jeune était encore en formation initiale.
2. Les **emplois à durée indéterminée** regroupent les emplois sous contrat à durée indéterminée du secteur privé (y compris CNE) ou public et les emplois sous statut de fonctionnaire.
3. Les **emplois non-salariés** comprennent les personnes à leur compte et les aides familiaux.
4. Les **contrats temporaires** recouvrent les contrats de travail aidés, les CDD, les contrats saisonniers et les missions d'intérim.
5. Le **salaire** correspond à la rémunération nette mensuelle, primes incluses, pour des emplois à temps plein et à temps partiel.
6. Les **contrats aidés** comprennent les contrats de professionnalisation, d'apprentissage, les CAE, CEC, ainsi que les autres mesures d'aides à l'emploi (CIE, CRE, CJE,...).



2.2 Premier employeur

Les non diplômés francs-comtois débutent surtout dans le secteur de la construction et les diplômés du supérieur sont davantage recrutés dans le secteur de l'éducation.

Près d'un débutant sur quatre ayant travaillé au cours des trois premières années de vie active a trouvé un premier emploi dans le commerce ou dans la construction. Les secteurs de l'administration, de l'éducation et de la santé, action sociale rassemblent quant à eux 26 % des premiers emplois occupés par les jeunes débutants issus de la "génération 2007" en Franche-Comté. Cette répartition est très proche de celle observée au niveau national.

La répartition des premiers emplois selon les secteurs d'activité varie selon le niveau de formation des jeunes.

Certaines activités sont en effet plus ouvertes aux jeunes sans expérience professionnelle. En Franche-Comté comme sur l'ensemble du territoire national, c'est le cas des secteurs de la construction et des services aux particuliers. Le secteur de l'éducation recrute particulièrement les jeunes Francs-Comtois diplômés d'un BAC+3 ou d'un BAC+5 et plus. En France métropolitaine, les jeunes titulaires de ce type de diplômes sont moins nombreux à débiter leur vie active dans ce secteur ; ils sont en revanche mieux représentés au sein du secteur des services qualifiés aux entreprises. Enfin, en Franche-Comté comme sur l'ensemble du territoire national, parmi les diplômés de niveau BAC+2, près d'un jeune sur quatre travaille dans le secteur de la santé, action sociale.

Répartition des jeunes selon le secteur d'activité de leur premier employeur et selon le plus haut diplôme obtenu (en %)

	Répartition par secteur d'activité en %					
	Ensemble	Non diplômé	CAP ou BEP	BAC	BAC + 2	BAC + 3 et plus
Commerce	13	12	15	18	15	6
Services aux particuliers	12	17	14	15	9	6
Santé, Action sociale	12	4	11	10	23	8
Construction	10	20	18	9	6	1
Éducation	8	2	1	2	4	32
Services qualifiés aux entreprises	7	4	3	3	8	15
Administration	6	5	6	5	5	7
Industries agricoles et alimentaires	5	10	6	5	4	1

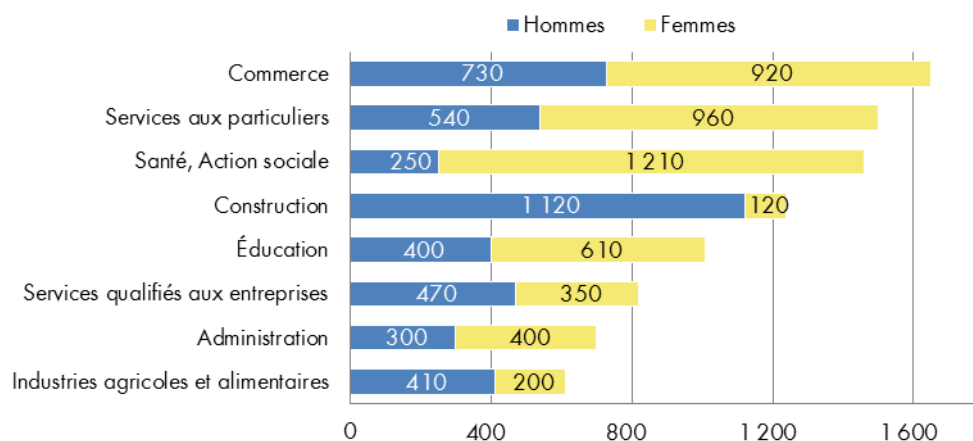
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi salarié au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 500 individus)

Les débouchés des hommes et des femmes sont clairement disparates.

C'est au sein du secteur de la construction que le clivage est le plus évident avec neuf fois plus d'hommes que de femmes qui débutent dans ce secteur. À l'inverse, le secteur de la santé, action sociale concentre très majoritairement des femmes. Certains secteurs d'activité accueillent néanmoins un nombre plus équilibré de jeunes hommes et de jeunes femmes de la "génération 2007" en Franche-Comté : c'est le cas de l'administration et du commerce. D'une manière générale, ces tendances sont semblables à celles observées au niveau national.

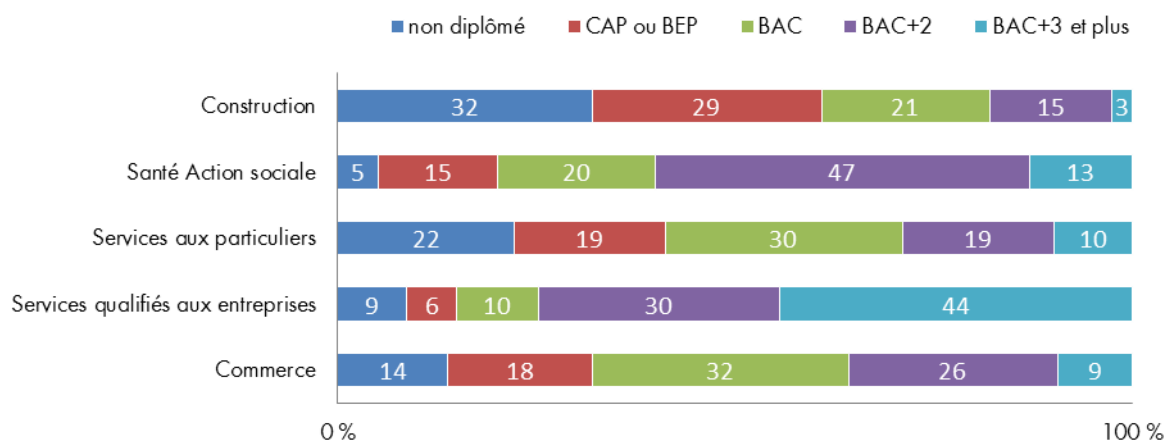
Répartition des jeunes selon le secteur d'activité de leur premier emploi et selon le genre (en effectif)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 500 individus)

Répartition des jeunes par secteur d'activité et par niveau de diplôme (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi dans les secteurs concernés

Méthodologie :

1. Les **services qualifiés aux entreprises** recouvrent les activités de conseil, d'assistance, de recherche et développement et de télécommunications.
2. Nombre de jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active dans le secteur :
 - du commerce (1 700 individus)
 - des services qualifiés aux entreprises (800 individus)
 - des services aux particuliers (1 500 individus)
 - de la santé et action sociale (1 500 individus)
 - de la construction (1 200 individus).

2.3 Chômage

Plus de la moitié des jeunes Francs-Comtois ont connu au moins un épisode de chômage durant leurs trois premières années de vie active.

52 % des jeunes de la "génération 2007" en Franche-Comté ont été au moins une fois confrontés au chômage au cours de leurs trois premières années de vie active.

Un jeune sur trois a passé au total au moins six mois au chômage. Les parcours des jeunes les plus diplômés ne sont pas exempts d'épisodes de chômage. Ainsi, un jeune titulaire d'un master sur quatre a cumulé au moins 6 mois de chômage au fil de ses trois premières années de vie active. L'exposition et la durée de chômage en Franche-Comté sont sensiblement identiques à l'échelle nationale.

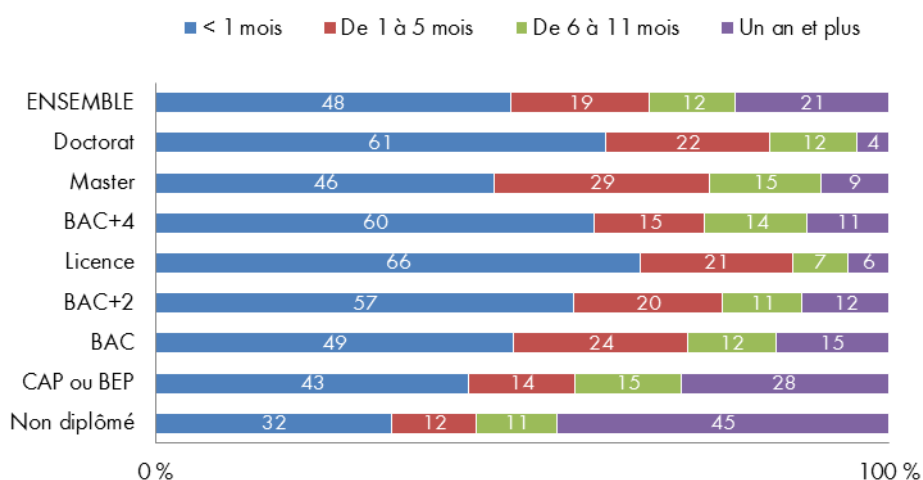
Les risques d'exposition au chômage varient selon le niveau de diplôme.

À l'exception des diplômés de niveau Master, les diplômés d'un BAC+3 et d'un BAC+5 et plus sont moins touchés par le chômage que les jeunes qui ont un diplôme moins élevé ou qui n'en ont pas. Le risque d'exposition au chômage ne diminue pas pour autant avec l'élévation du niveau de diplôme. En effet, 66 % des BAC+3 n'ont pas été confrontés au chômage avant d'accéder à leur premier emploi, contre seulement 46 % des diplômés d'un Master. Cela est sans doute lié au développement des licences professionnelles dont les spécialisations sont adaptées aux besoins de l'économie locale et qui favorisent l'entrée sur le marché du travail.

Des différences face à la durée d'exposition au chômage sont observées selon le niveau de diplôme.

En effet, près des deux tiers des docteurs ne connaissent pas du tout de période de chômage, contre un tiers des jeunes non diplômés. Les jeunes les moins diplômés sont davantage confrontés à de longues périodes de chômage. 45 % des jeunes non diplômés ont connu au total plus d'un an de chômage durant leurs trois premières années de vie active, contre près de 10 % chez les titulaires d'un BAC+4 ou d'un Master et 4 % chez les docteurs. La durée d'exposition au chômage selon le niveau de diplôme est proche de celle observée sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Répartition des jeunes selon le diplôme et le temps total passé au chômage durant les 3 premières années de vie active (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13 500 individus)



2.4 Emplois intérimaires

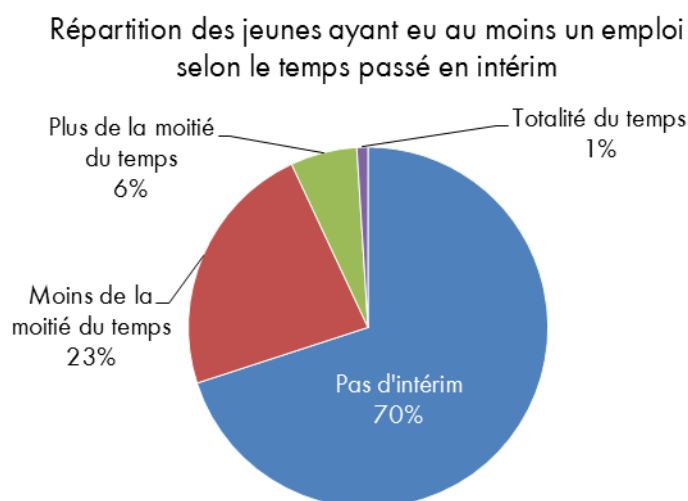
Trois jeunes Francs-Comtois sur dix ont déjà travaillé en tant qu'intérimaires au cours de leurs trois premières années de vie active. Le recours à l'intérim est plus fréquent chez les jeunes sortis non diplômés de leur formation.

Parmi les jeunes Francs-Comtois de la "génération 2007" ayant travaillé au cours de leurs trois premières années de vie active, 30 % ont effectué au moins une mission d'intérim (contre 26 % au niveau national).

L'importance de ces emplois intérimaires au sein des trajectoires professionnelles est néanmoins très variable : 6 % de ces jeunes ont travaillé plus de la moitié de leur temps d'activité sous ce statut, 23 % moins de la moitié et seul 1 % y ont travaillé la totalité du temps d'activité. En moyenne, les jeunes qui ont eu recours au moins une fois à ce type d'emploi durant leurs trois premières années de vie active sont restés 14 mois en intérim.

Globalement, la part des jeunes Franc-comtois ayant eu recours à l'intérim diminue à mesure que leur niveau de formation s'élève.

Si les non diplômés sont 39 % à avoir déjà travaillé en intérim, ils sont 28 % parmi les BAC+2, et seulement 14 % parmi les jeunes titulaires de Master.



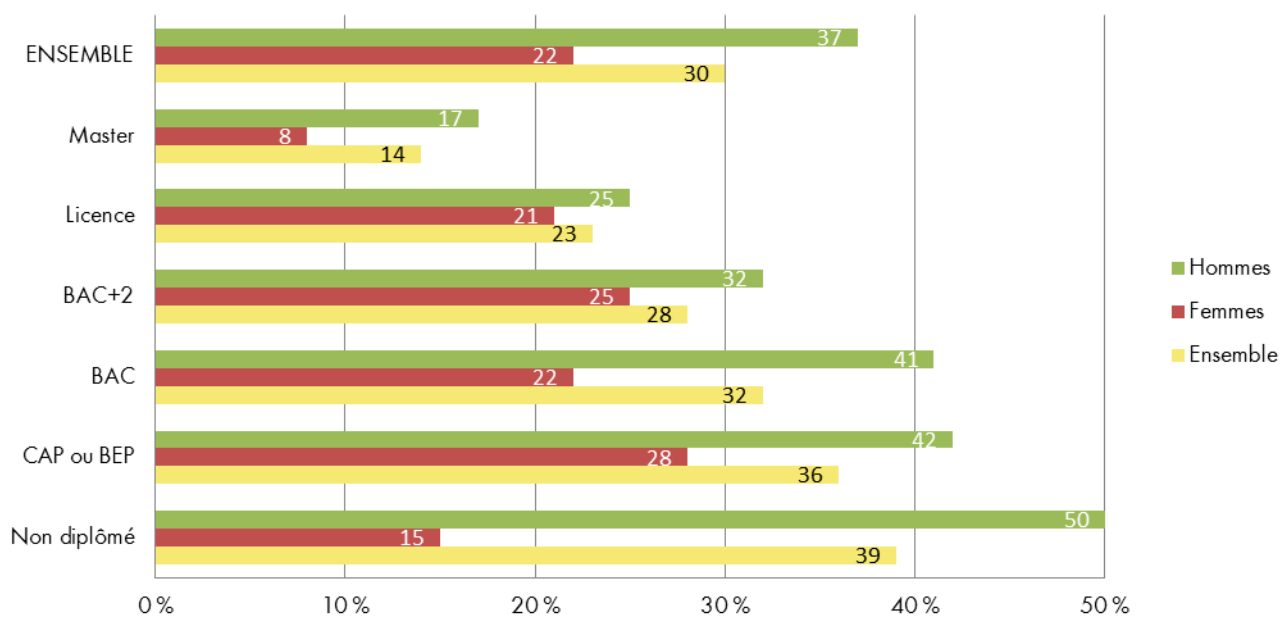
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 600 individus)

Les hommes sont davantage enclins à occuper des emplois intérimaires que les femmes : 37 % des jeunes Francs-Comtois ont déjà eu recours à ce type d'emploi, contre 22 % des Franc-Comtoises.

Alors qu'au niveau national l'intérim concerne plutôt les hommes aux premiers niveaux de qualification et les femmes au niveau Master, en Franche-Comté, les hommes sont toujours plus présents dans l'intérim que les femmes. Au niveau Master, ils sont même deux fois plus nombreux que les femmes. Chez les jeunes sans diplôme, les écarts entre hommes et femmes vis-à-vis de l'intérim sont beaucoup plus prononcés en Franche-Comté qu'en France métropolitaine : au cours de leurs trois premières années de vie active, 50 % des hommes non diplômés ont occupé au moins un emploi intérimaire, contre 15 % des femmes non diplômées ; ces taux sont respectivement de 38 % et 30 % sur le territoire national.

Part de jeunes ayant travaillé en intérim durant les trois premières années de vie active selon le diplôme et selon le genre en %



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé au moins 1 emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 600 individus)
 Les données concernant les jeunes de niveau BAC+4 et doctorat ne sont pas significatives.

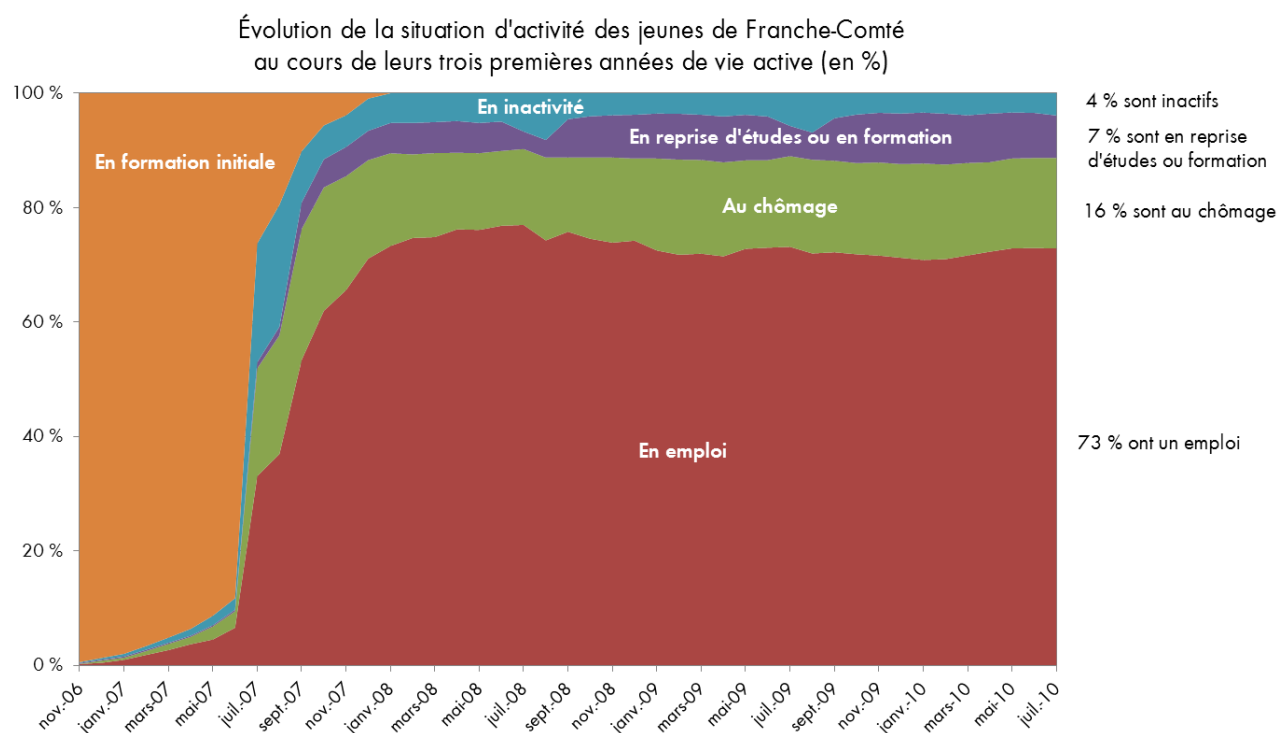
3 - Trajectoires d'entrée dans la vie active

L'enquête 2010 auprès de la "génération 2007" permet d'étudier les parcours d'insertion professionnelle des jeunes au cours des premières années qui suivent leur sortie du système éducatif.

À partir d'un calendrier mensuel professionnel, elle recense mois par mois la situation d'activité de chaque jeune :

- en emploi,
- au chômage,
- en reprise d'études ou en formation,
- en inactivité.

Il est alors possible de retracer le parcours d'insertion de l'ensemble des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007 avec un chronogramme.



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13500 individus)

Cette représentation gomme la diversité des parcours individuels mais donne une première idée de l'évolution de la situation moyenne des jeunes au fil des mois passés sur le marché du travail. Comme pour les "générations" précédentes, elle montre notamment que la part des jeunes ayant un emploi progresse fortement au cours de la première année de vie active puis se stabilise petit à petit.

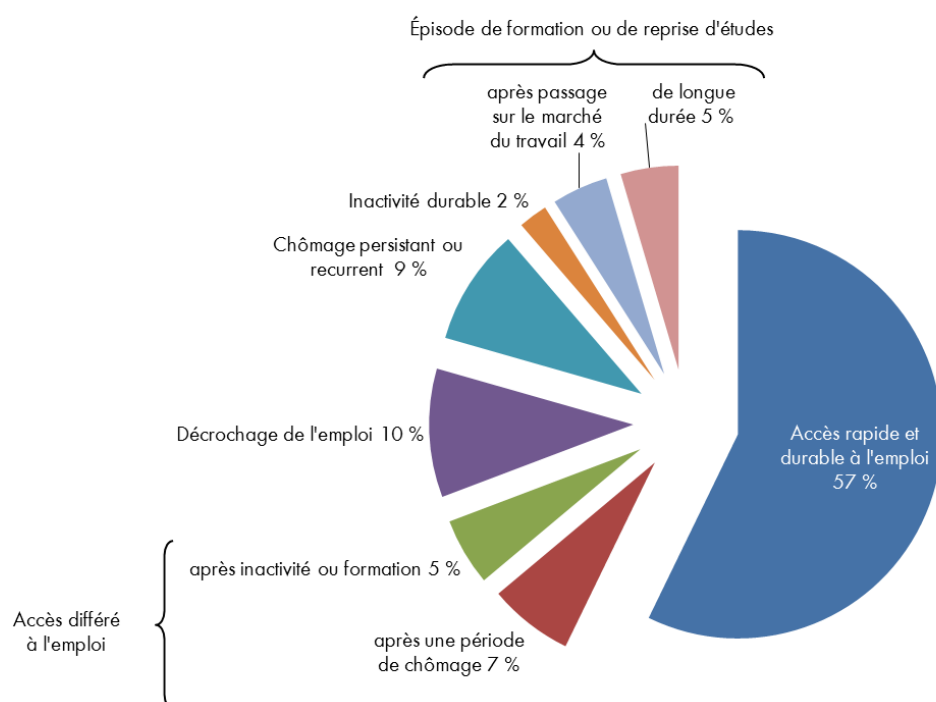
Ce graphique invite à étudier les conditions d'accès à l'emploi des jeunes en partant de leurs parcours plutôt qu'à l'aide d'indicateurs d'insertion relatifs à une tranche d'âge fixe, comme le taux d'emploi ou le taux de chômage des jeunes, parce que ceux-ci, d'une enquête à l'autre, portent sur un même moment dans une phase de transition mais pas sur les mêmes personnes. Ce graphique illustre aussi l'importance de prendre un minimum de recul pour observer les conditions d'insertion des jeunes dans leur temporalité.

Les techniques statistiques permettent ensuite d'affiner cette représentation globale en regroupant ensemble les jeunes qui ont connu des parcours proches : deux jeunes ont alors des trajectoires d'autant plus proches qu'ils ont traversé au même moment la même situation ; a contrario, ils ont des trajectoires d'autant plus éloignées que le nombre de mois au cours desquels leur situation diffère est élevé. Cette démarche permet ainsi de faire émerger des trajectoires types et de repérer ensuite si tous les jeunes sont égaux face à cette typologie ou si des différences existent selon la formation suivie ou leurs caractéristiques sociodémographiques.

Huit trajectoires types ont ainsi été identifiées au niveau national :

- La première, dominante puisqu'elle concerne 57 % de la cohorte, est une **trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi**.
- Les deux suivantes, qui rassemblent ensemble 12 % de la "génération 2007", correspondent à un **accès différé à l'emploi**, soit après une période initiale de chômage, soit après une période d'inactivité ou de formation hors emploi.
- La quatrième trajectoire type est marquée par un **décrochage de l'emploi**. Elle concerne un sortant sur dix.
- Presque autant ont une trajectoire marquée par du **chômage persistant ou récurrent**.
- Très peu connaissent une **inactivité durable** (2 %).
- Enfin, les deux dernières trajectoires sont marquées par des **épisodes de formation ou de reprise d'études**, après passage sur le marché du travail de plus ou moins longue durée.

Répartition des jeunes entre les différents types de trajectoires d'entrée dans la vie active (en %)

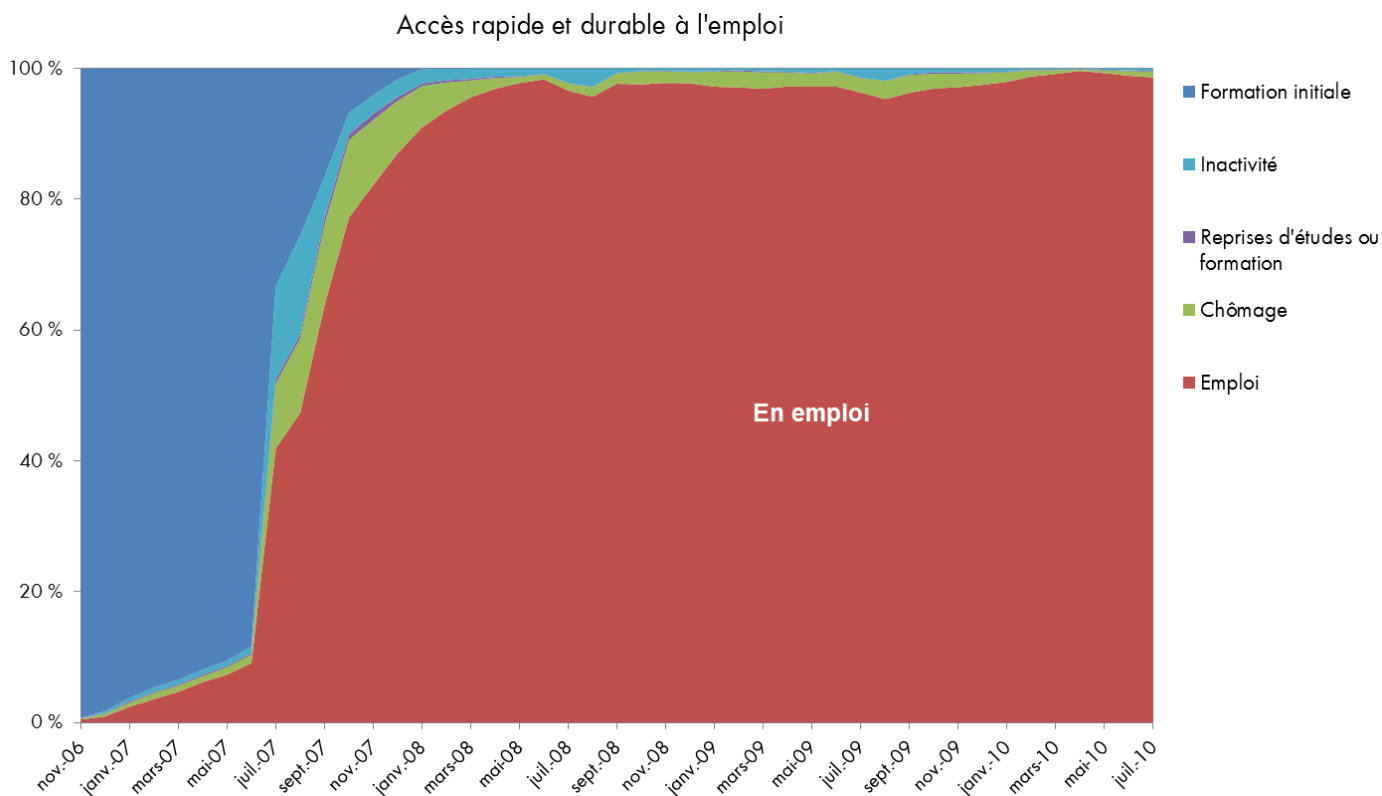


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble au niveau national

Un accès rapide et durable à l'emploi

Ce type de trajectoire, dominant, concerne 57 % des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007.

Parmi eux, la quasi-totalité est en emploi à la date d'enquête, trois ans après la sortie de formation initiale. Les trois-quarts ont déclaré au moins 33 mois d'emploi sur la période observée, sur le même emploi ou sur différents emplois successifs ; 80 % ont accédé à leur premier emploi en moins de trois mois et les deux tiers ne déclarent aucun mois de chômage sur leurs trois premières années suivant leur sortie du système éducatif.

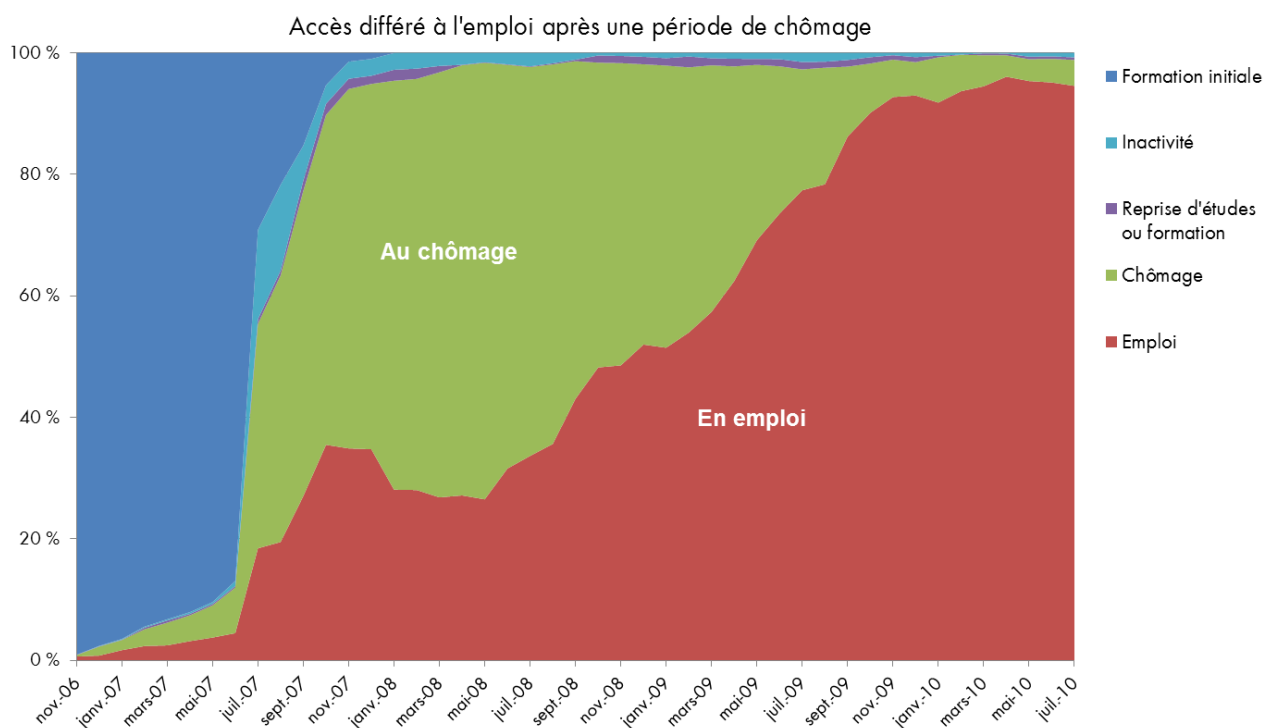


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : 57 % des jeunes (niveau national)

Un accès différé à l'emploi après une période de chômage

7 % des jeunes de la "génération 2007" ont rencontré ce type de trajectoire marquée par un chômage initial.

95 % sont en emploi à la date d'enquête mais après un passage par une ou plusieurs périodes de chômage. La moitié des jeunes de ce groupe ont connu au moins 6 mois d'attente avant le premier emploi. Tous sont passés par au moins 3 mois de chômage ; la moitié a connu plus de 12 mois de chômage entre la sortie de formation initiale et la date d'enquête, trois ans plus tard. 72 % des jeunes en accès différé à l'emploi ont toutefois au moins 19 mois d'emploi sur la période observée.

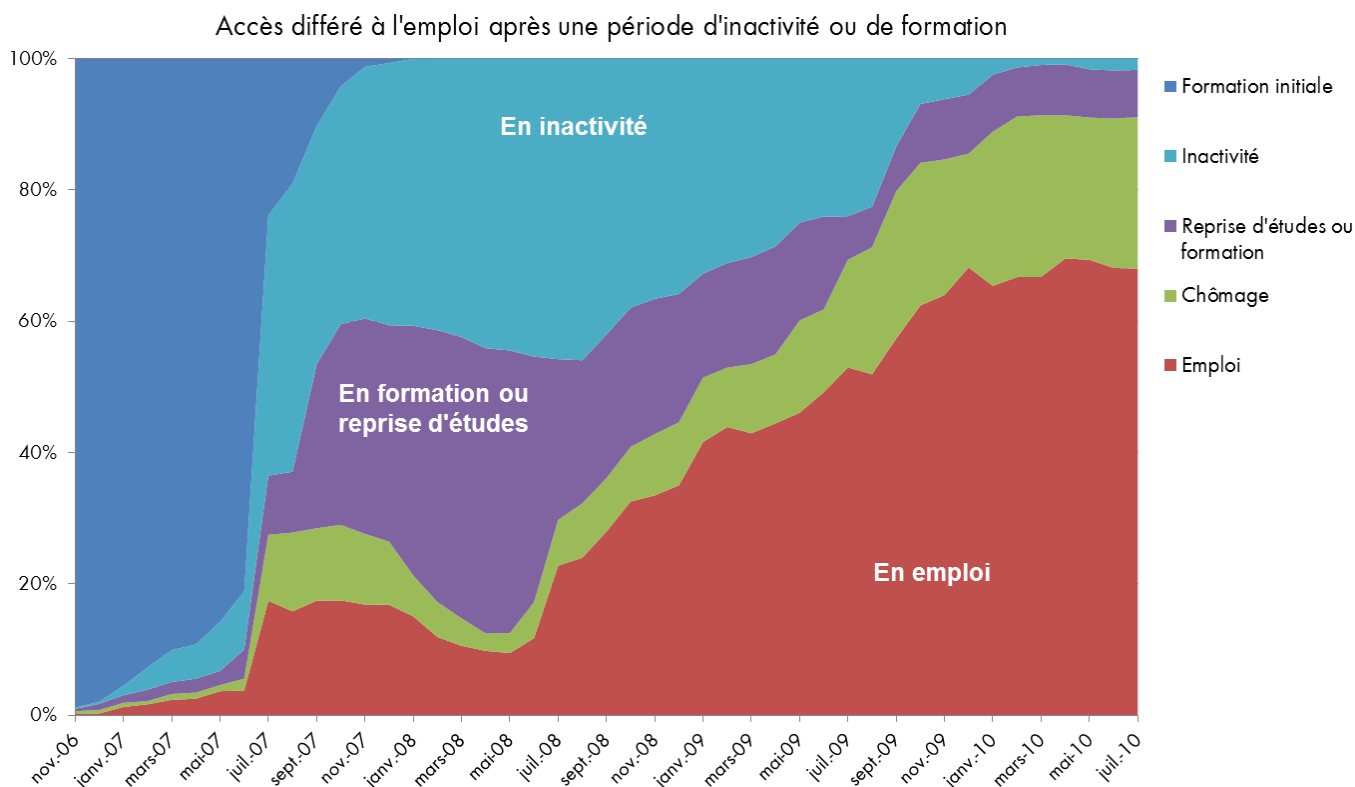


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : 7 % des jeunes (niveau national)

Un accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou une formation

5 % des jeunes de la "génération 2007" sont concernés par l'accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation.

À la date d'enquête, trois ans après leur sortie du système éducatif, 68 % sont en emploi et 23 % sont au chômage. 73 % ont déclaré avoir attendu au moins 6 mois avant leur premier emploi. Une partie des jeunes concernés est passée par des périodes d'inactivité (la moitié déclare au moins 9 mois d'inactivité) ; une autre partie, par des séquences de formation ou de reprises d'études (la moitié déclare au moins 6 mois en reprise d'études ou formation).

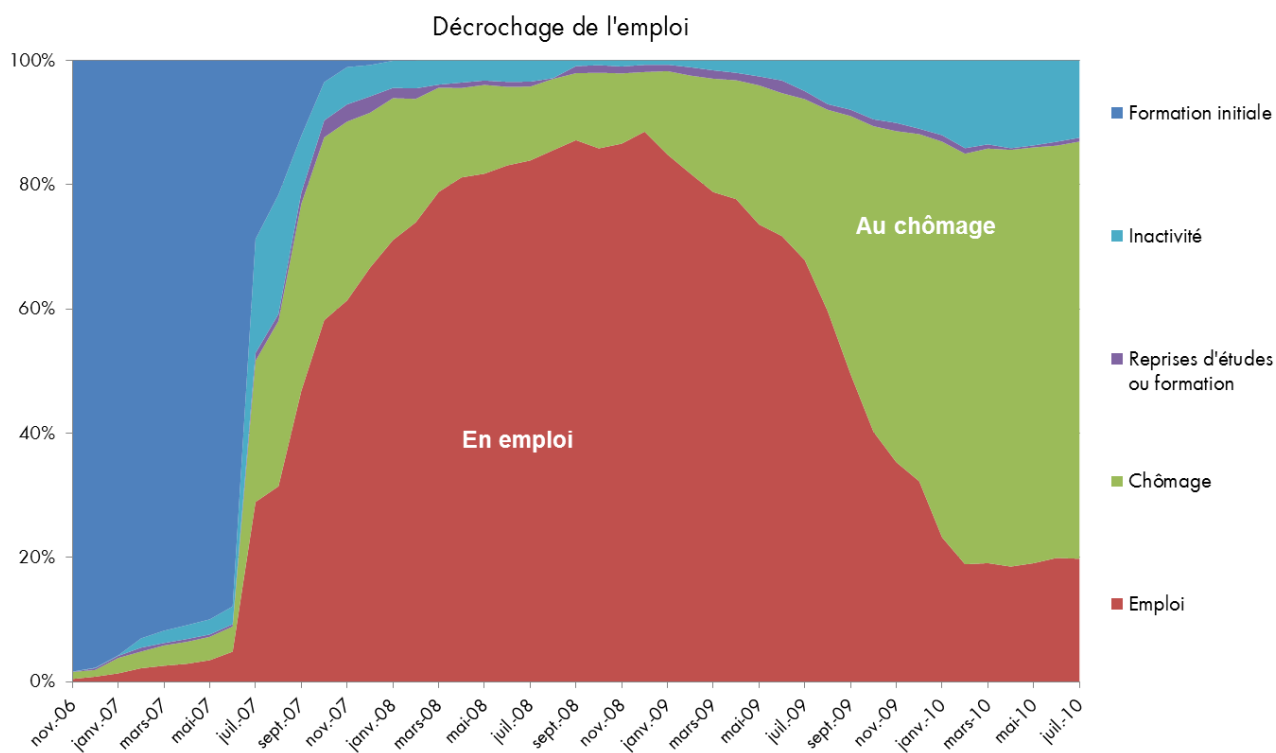


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : 5 % des jeunes (niveau national)

Un décrochage de l'emploi

Le décrochage de l'emploi concerne 10 % de la "génération 2007".

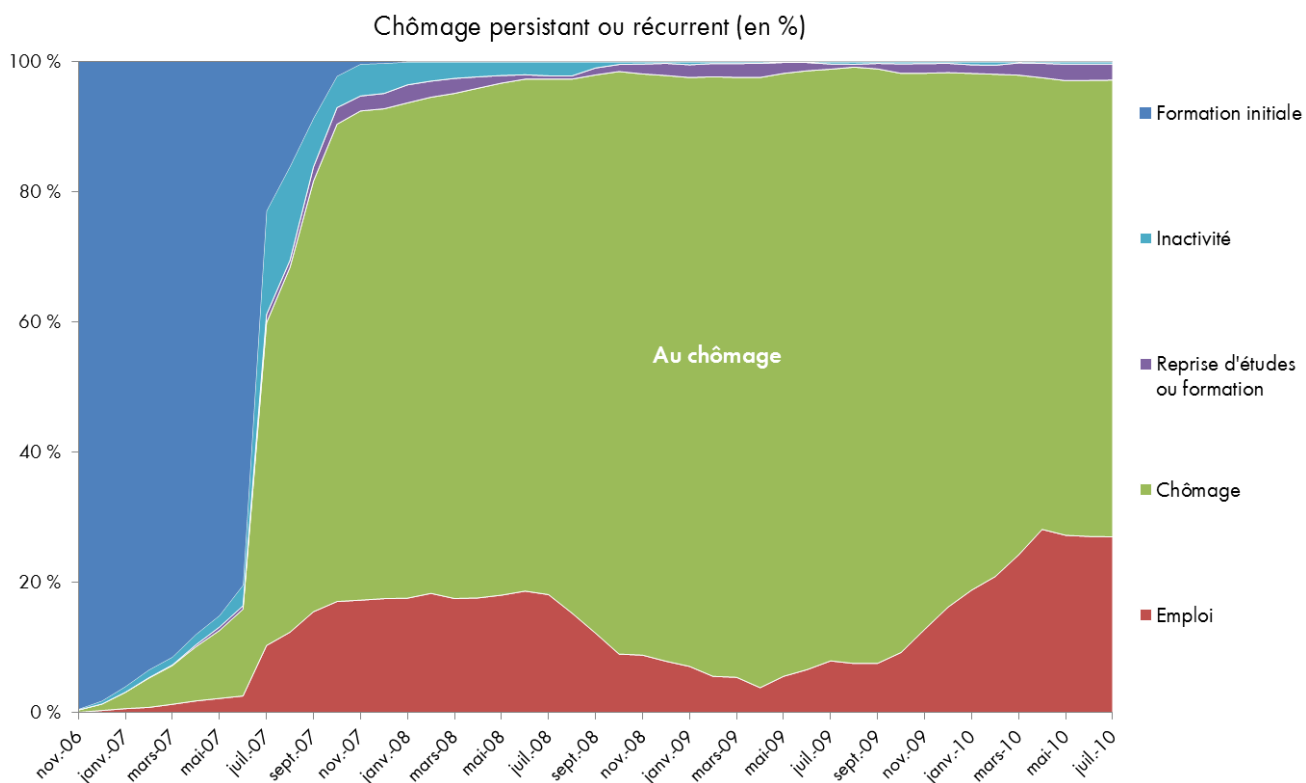
Ce type de trajectoire est marqué par une ou plusieurs courtes périodes d'emploi initiales avant d'évoluer vers une dominante de chômage et, dans une moindre mesure, d'inactivité. Parmi les jeunes sortis en 2007 concernés par ce type de trajectoires, 54 % ont accédé à un emploi dans les trois mois suivant leur sortie du système éducatif et 74 % dans les six premiers mois. Trois ans plus tard, à la date d'enquête, 67 % sont au chômage, 20 % en emploi et 12 % inactifs. Entre les deux, 85 % ont connu au moins 6 mois de chômage.



Un chômage persistant ou récurrent

Le chômage persistant ou récurrent est une trajectoire-type qui concerne 9 % des jeunes sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année 2006-2007.

Tous ont connu au moins 12 mois de chômage au cours des premières années suivant leur sortie du système éducatif et 80 % d'entre eux ont passé au moins 24 mois au chômage. La moitié des jeunes concernés par ce type de trajectoire déclarent moins de 3 mois en emploi durant leurs trois premières années d'activité. En 2010, 74 % sont au chômage et 22 % en emploi.

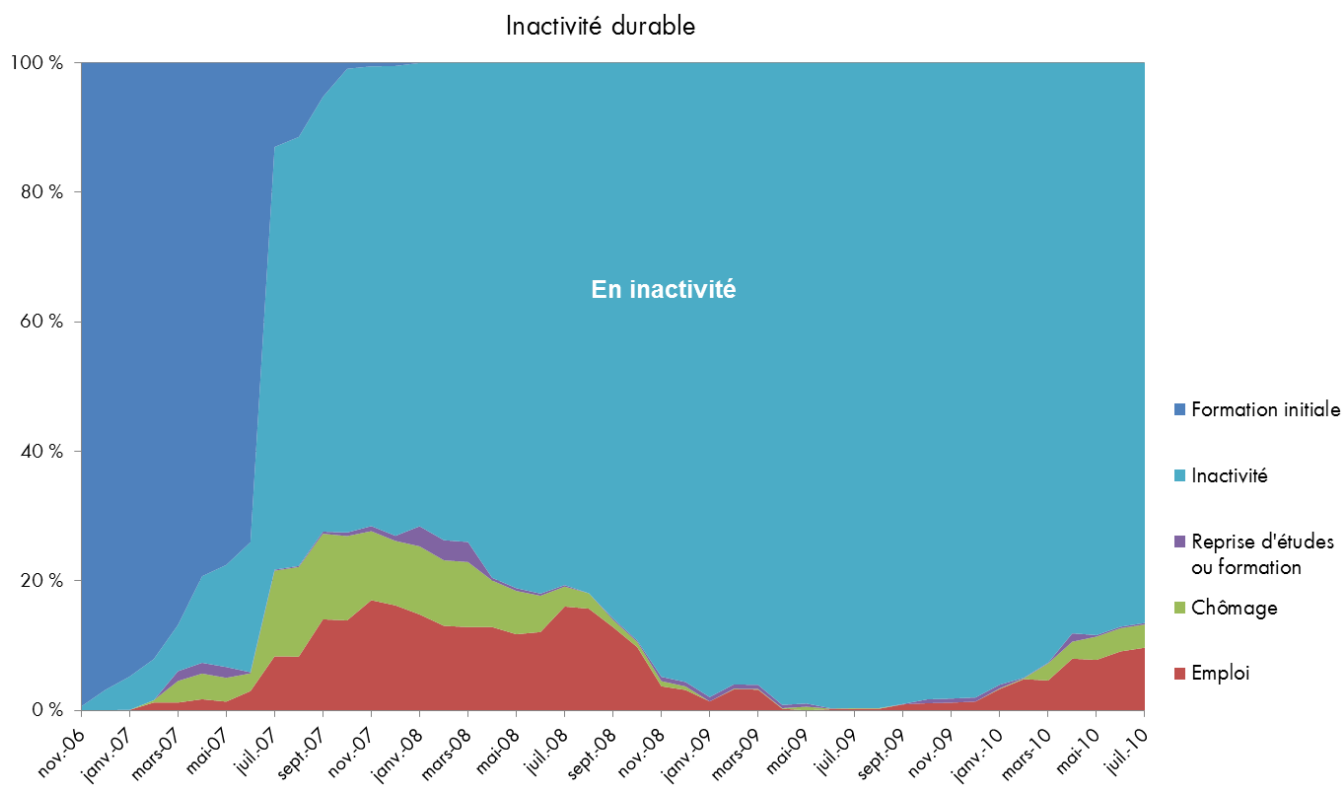


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : 9 % des jeunes (niveau national)

Une inactivité durable

2 % des jeunes de la "génération 2007" ont connu une trajectoire d'inactivité durable au cours de leurs trois premières années suivant la sortie du système éducatif.

90 % des jeunes ayant suivi ce type de trajectoire ont déclaré au moins 23 mois d'inactivité sur la période et 82 % ont connu 6 mois d'emploi au mieux.



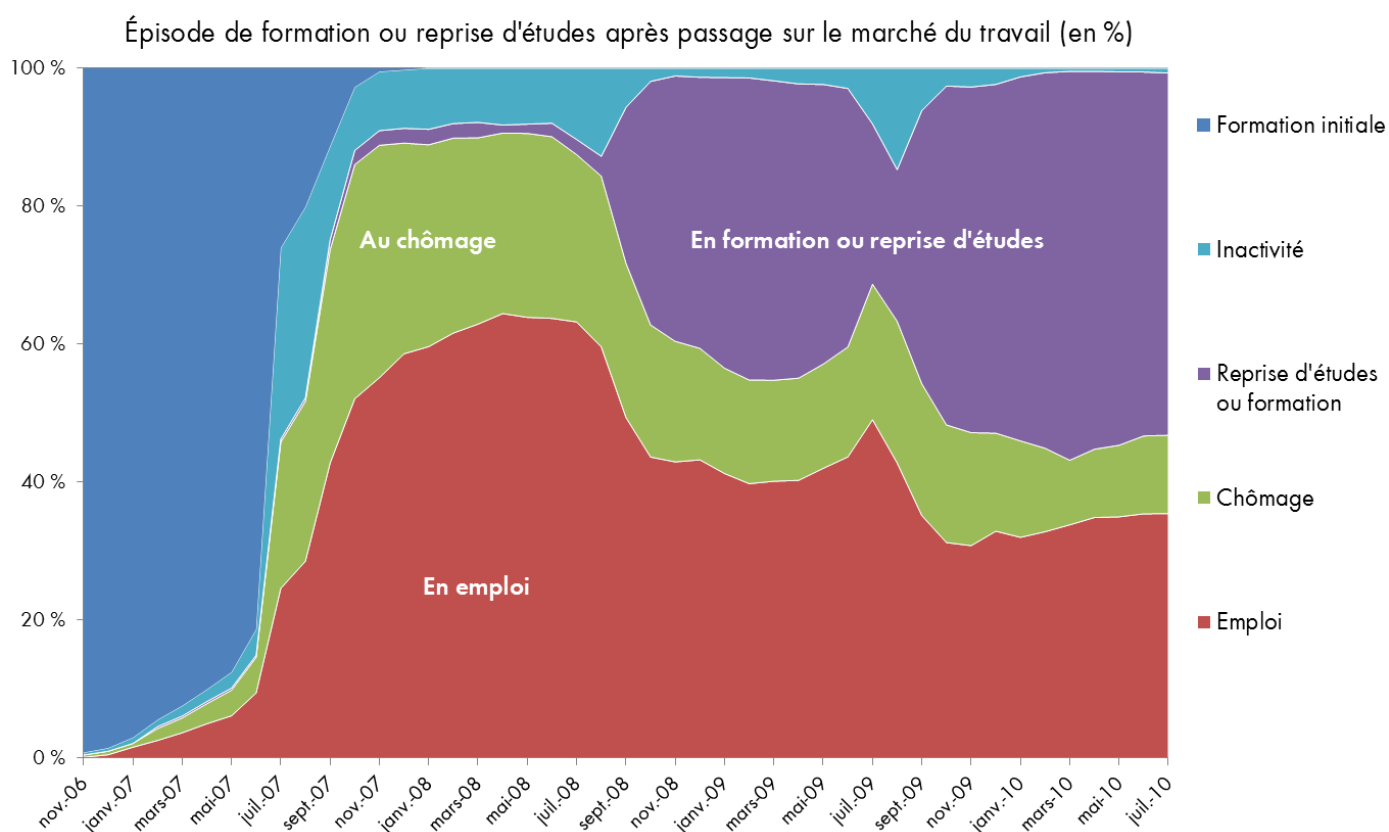
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : 2 % des jeunes (niveau national)

Des épisodes de formation ou de reprise d'études après un passage sur le marché du travail

4 % des jeunes de la "génération 2007" ont une trajectoire marquée par des épisodes de formation ou de reprises d'études après un passage sur le marché du travail marqué par des périodes d'emploi ou de chômage.

De façon plus fine, ce type de trajectoire se divise en deux sous-types : l'un marqué par un épisode de formation ou de reprise d'études au cours de la deuxième année suivant la sortie du système éducatif, après un court passage sur le marché du travail ; l'autre pour lequel cet épisode intervient au cours de la troisième année.

En moyenne, 65 % des jeunes concernés ont déclaré 12 mois d'emploi ou plus entre la date de sortie du système éducatif et la date d'enquête et neuf sur dix ont connu de 6 à 13 mois de chômage. À la date d'enquête, en 2010, 28 % sont en reprise d'études, 22 % en formation et 35 % en emploi.

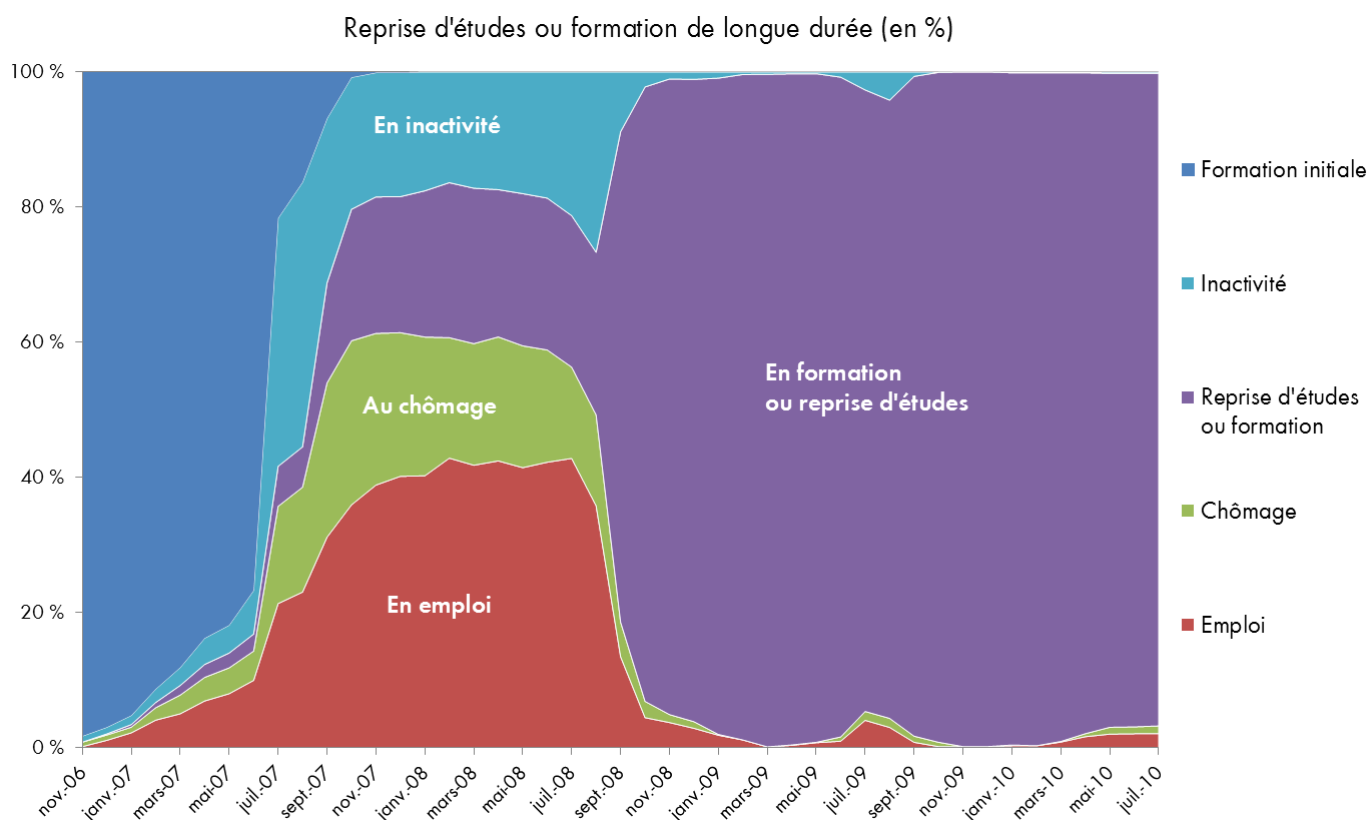


Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : 4 % des jeunes (niveau national)

Une reprise d'études ou de formation de longue durée

Ce type de trajectoire concerne 5 % des jeunes sortis du système éducatif au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2006-2007.

Cette trajectoire est caractérisée par une reprise d'études ou des séquences de formation de longue durée après un court passage sur le marché du travail, sur des emplois de courte durée mais aussi comme chômeur. Pour 48 % des jeunes de la "génération 2007" connaissant ce type de trajectoire, la reprise d'études ou de formation a duré de 12 à 24 mois ; pour les autres, c'est davantage. Sur la période, seuls 29 % ont été en emploi au moins 7 mois. À la date d'enquête, trois ans après la sortie de formation initiale, 75 % des jeunes concernés poursuivent des études et 22 % sont en formation.



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : 5 % des jeunes (niveau national)

Trajectoire formation

Les non diplômés sont beaucoup plus nombreux que les autres à connaître des trajectoires d'entrée dans la vie active difficiles. Néanmoins, parmi les diplômés, la spécialité de formation n'est pas sans effet sur la trajectoire d'insertion.

Si l'effet du diplôme joue sur les conditions d'entrée sur le marché du travail à la sortie de la formation initiale, il se fait également sentir plus largement pendant les premières années de vie active. En moyenne, **plus le niveau de sortie est élevé, plus les trajectoires d'accès rapide et durable à l'emploi sont fréquentes** et plus les trajectoires de décrochage ou de chômage récurrent sont rares.

Ainsi, 59 % des jeunes Franch-Comtois ont connu une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi, ils sont huit sur dix parmi les titulaires d'un BAC+5 et plus et seulement un peu plus de la moitié au niveau CAP-BEP (53 %). En France métropolitaine, où l'accès rapide et durable à l'emploi concerne 57 % de l'ensemble des jeunes, des disparités semblables en fonction du niveau de qualification sont observées.

Les jeunes sortis sans aucun diplôme du système éducatif franc-comtois sont de loin les plus pénalisés, avec seulement 25 % en accès rapide et durable à l'emploi.

Ils sont plus souvent en accès différé en emploi que la moyenne des jeunes tous niveaux de diplômes confondus (13 % contre 10 %) et également un peu plus nombreux que la moyenne à connaître des trajectoires de décrochage de l'emploi (13 % contre 11 %). En revanche, ils sont beaucoup plus concernés par les situations de chômage persistant ou récurrent : 26 % contre 9 % en moyenne. Ces taux sont très proches de ceux observés au niveau national. Toutefois, en Franche-Comté, les jeunes non diplômés sont un peu plus enclins à reprendre leurs études ou à suivre une formation de longue durée qu'en France métropolitaine (respectivement 10 % contre 6 %).

Répartition des jeunes selon leur niveau de formation et leur trajectoire (en %)

	Accès rapide et durable à l'emploi	Accès différé à l'emploi après une période de chômage	Accès différé à l'emploi après une période d'inactivité ou de formation	Décrochage de l'emploi	Chômage persistant ou récurrent	Inactivité durable	Episode de formation ou reprise d'études après passage sur le marché du travail	Reprise d'études ou formation de longue durée	Total
Non diplômé	25	8	5	13	26	7	5	10	100
CAP-BEP-MC, dont :	53	9	4	15	12	2	4	2	100
CAP-BEP-MC tertiaire	44	10	5	17	15	2	3	3	100
CAP-BEP-MC industriel	61	7	3	13	9	1	4	2	100
BAC, dont :	61	4	4	12	4	1	7	8	100
BAC général / BAC techno STT (y compris SMS)	46	3	5	8	5	0	12	20	100
BAC pro tertiaire (BP-MC-BT)	59	7	5	17	6	1	4	2	100
BAC pro/techno industriel (BP-MC-BT, STL STI)	73	3	2	11	3	1	5	3	100
BAC+2, dont :	75	5	3	11	2	0	2	2	100
BAC+2 tertiaire (y compris santé/social niv3)	74	5	4	12	1	0	2	1	100
BAC+2 industriel	77	5	1	8	3	0	3	3	100
BAC+3	76	3	5	5	4	0	5	2	100
BAC+5 et plus	80	6	2	7	2	0	2	1	100
ENSEMBLE	59	6	4	11	9	2	4	5	100

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : ensemble (13 500 individus)

La prise en compte des spécialités de formation contribue cependant à nuancer ce constat général.

Aux niveaux CAP-BEP et BAC professionnel, l'accès rapide et durable à l'emploi est beaucoup plus fréquent pour les formations industrielles que pour les formations tertiaires. Par exemple, les jeunes Frانس-Comtois titulaires d'un CAP ou d'un BEP industriel sont 61 % à accéder rapidement et durablement à l'emploi contre 44 % chez leurs homologues de spécialité tertiaire. Il en est de même sur l'ensemble du territoire national. Ce constat doit être néanmoins relativisé dans la mesure où le niveau de salaire, le type de contrat de travail et les perspectives d'évolutions futures ne sont pas pris en compte dans la typologie des parcours.



4 – Mobilités dans l'emploi



4.1 D'un employeur à l'autre

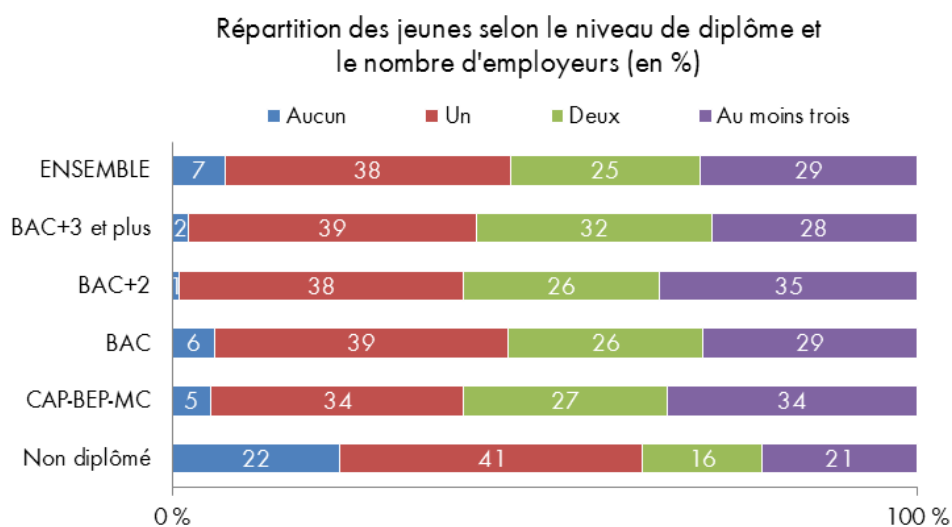
Au cours de leurs trois premières années de vie active, plus de la moitié des jeunes Francs-Comtois ont changé d'employeur au moins une fois et presque un tiers ont connu au moins deux mobilités.

Parmi l'ensemble des jeunes de la "génération 2007" en Franche-Comté, 93 % ont occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active.

Tous n'ont cependant pas eu la même mobilité. 38 % n'ont eu qu'un seul emploi, tandis que 25 % ont changé une fois d'employeur et que 29 % ont connu au moins deux mobilités. Au total, en Franche-Comté comme en France métropolitaine, plus de la moitié des jeunes de la "génération 2007" a changé au moins une fois d'employeur.

Tous niveaux de diplôme confondus, la situation la plus fréquente est donc celle des jeunes qui n'ont occupé qu'un seul emploi au cours de leurs trois premières années d'activité.

En France métropolitaine, cette situation est encore plus courante pour les titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à BAC+2 : globalement, plus le niveau de diplôme est élevé, moins les jeunes changent d'employeur. Cette tendance n'est pas observée en Franche-Comté puisque, quel que soit le niveau de diplôme (à l'exception des CAP-BEP), environ quatre jeunes sur dix ont eu un seul employeur. Les titulaires d'un CAP-BEP et les détenteurs d'un diplôme de niveau BAC+2 sont les plus mobiles : ils sont plus d'un tiers à avoir connu au moins trois séquences d'emploi en trois ans.



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13500 individus)

Entre le début de vie active et la situation trois ans après, la répartition sectorielle de l'emploi des jeunes se transforme.

Les jeunes ayant fini leurs études en Franche-Comté sont nombreux à commencer leur vie active dans les services aux entreprises et aux particuliers (20 %), dans l'industrie hors agro-alimentaire (20 %) et dans le commerce (13 %).

Des mouvements s'opèrent cependant au cours de leurs trois premières années sur le marché du travail : la part de l'industrie hors agro-alimentaire se réduit (- 4 points) ainsi que celle des services aux particuliers (- 2 points) tandis que la part des services aux entreprises augmente (+ 2 points). D'autres secteurs prennent plus d'importance : l'ensemble des secteurs de l'éducation, de l'administration, de la santé et action sociale concentrent ainsi 32 % des effectifs des jeunes Francs-Comtois ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois

premières années de vie active contre 26 % des jeunes en début de vie active. Globalement, les évolutions sectorielles de l'emploi des jeunes en Franche-Comté sont comparables aux évolutions nationales.

Évolution de la répartition des emplois occupés entre la date du premier emploi et celle de l'enquête selon le secteur d'activité

	En début de vie active (en %)	En fin de troisième année de vie active (en %)	Evolution à la date de l'enquête (en points)
Autres industries	20	16	- 4
Commerce	13	13	0
Santé, Action sociale	12	15	+ 3
Services aux particuliers	12	10	- 2
Construction	10	11	+ 1
Services aux entreprises	8	10	+ 2
Éducation	8	10	+ 2
Autres ¹	7	6	- 1
Administration	6	7	+ 1
Total	95	97	+ 2

*autres = transports, activités financières et immobilières, agriculture, sylviculture, pêche.
Les données concernant le secteur des industries agroalimentaires ne sont pas significatives.*

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé un premier emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 600 individus) et jeunes en emploi à la date de l'enquête (9 900 individus)

Si les entreprises du secteur privé sont le principal employeur des jeunes Francs-Comtois de la "génération 2007", leur importance a tendance à se réduire au cours de leurs trois premières années de vie active passant de 79 % des premiers emplois à 73 % des emplois occupés trois ans après l'arrivée sur le marché du travail. Cette baisse se fait au profit des emplois de la fonction publique d'État avant tout, et dans une moindre mesure, au profit de la fonction publique territoriale et hospitalière. La répartition et l'évolution de l'emploi des jeunes débutants Francs-Comtois entre secteur public et entreprises privées sont conformes aux tendances nationales.

Évolution de la répartition des emplois occupés entre la date du premier emploi et celle de l'enquête selon le type d'employeur

	En début de vie active (en %)	En fin de troisième année de vie active (en %)	Evolution à la date de l'enquête (en points)
Entreprises	79	73	- 5
Fonction publique d'Etat	12	15	+ 3
Fonction publique territoriale et hospitalière	6	8	+ 2
Indéterminé	4	4	0
Total	100	100	

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes ayant occupé un premier emploi au cours de leurs 3 premières années de vie active (12 600 individus) et jeunes en emploi à la date de l'enquête (9 900 individus)

Méthodologie :

Un **changement d'employeur** s'entend ici hors mutation entre établissements ou au sein de la Fonction publique.

4.2 Début de carrière

Les évolutions de salaire des jeunes Franch-Comtois sont très contrastées selon le genre et le niveau de formation.

Les salaires des jeunes de la "génération 2007" formés en Franche-Comté varient fortement en fonction de leur niveau de formation initiale.

Certes, les salaires de début de carrière sont peu différenciés que l'on sorte sans diplôme ou avec un BAC, pour les femmes comme pour les hommes. De même, les salaires initiaux sont proches entre les titulaires d'un BAC+2 ans et les sortants de licence.

Cependant, ensuite, chaque année d'études supplémentaire majore le niveau de salaire reçu.

Ainsi, les diplômés de Master commencent par un salaire médian supérieur en moyenne de 50 % pour les hommes et de 40 % pour les femmes à celui des jeunes sortants de l'enseignement secondaire. Qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel, les hommes bénéficient toujours d'un avantage salarial par rapport à leurs homologues féminins : en moyenne, celui-ci oscille entre 80 € et 110 € selon que l'on considère le premier ou le dernier salaire obtenu pendant les trois premières années de vie active. Ce constat est vrai quel que soit le niveau de diplôme. Pour les titulaires d'un Master cet avantage s'atténue au fil des années. Pour ce type de diplôme, les hommes ont en effet un salaire supérieur de 29 % à celui des femmes en début de carrière. Ce rapport passe à 20 % trois ans après la sortie du système éducatif en lien avec des progressions de salaire plus soutenues chez les femmes.

L'évolution salariale entre le premier salaire médian et le dernier salaire médian perçus au cours des trois premières années de vie active est globalement croissante avec le niveau de formation.

Par exemple, chez les jeunes Franc-Comtoises titulaires d'un CAP ou d'un BEP, l'augmentation est de l'ordre de 9 %. Elle est de 19 % pour les diplômées d'un Master. Dans l'ensemble, la progression moyenne est de l'ordre de 15-17 %, pour les hommes comme pour les femmes. Ces tendances sont similaires à celles observées sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Évolution entre le premier et le dernier salaire selon le diplôme et le genre
(salaire médian net mensuel en euros)

	Hommes			Femmes		
	Premier salaire	Dernier salaire	Différence	Premier salaire	Dernier salaire	Différence
CAP ou BEP	1 170	1 350	+180	1 000	1 090	+90
BAC	1 200	1 400	+200	1 030	1 150	+120
BAC+2	1 260	1 530	+270	1 200	1 450	+250
Licence	1 280	1 550	+270	1 200	1 480	+280
Master	1 810	2 000	+190	1 400	1 660	+260
ENSEMBLE	1 210	1 410	+200	1 130	1 300	+170

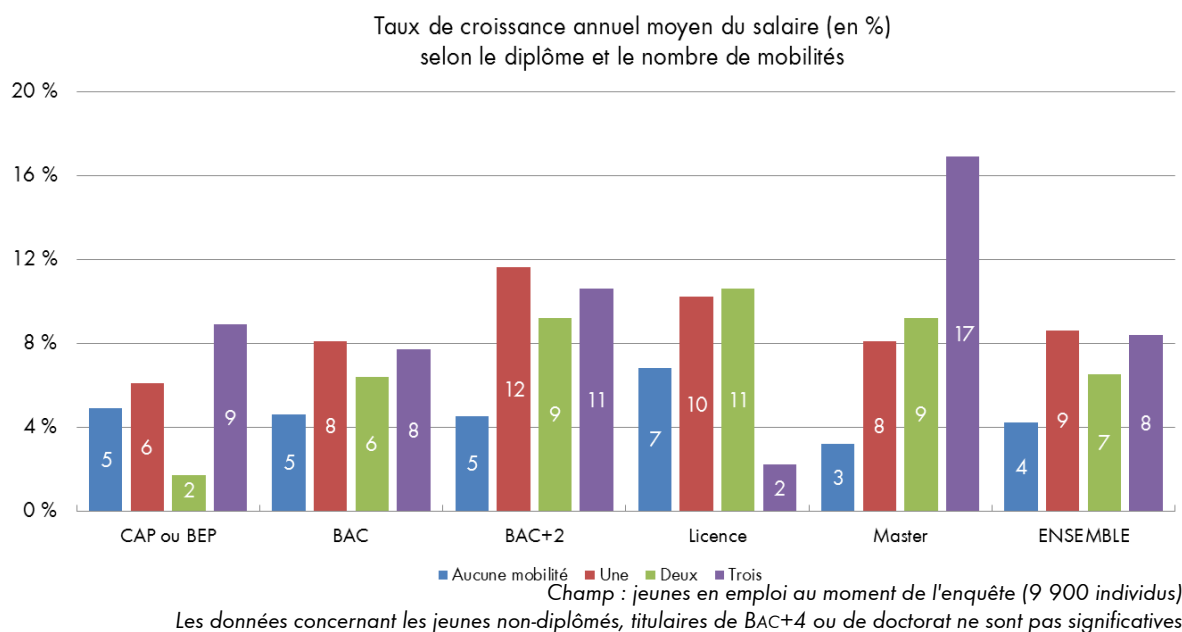
Les données concernant les non-diplômés, Bac+4 et doctorat ne sont pas significatives

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête (9 900 individus)

Les mobilités professionnelles semblent aussi agir positivement sur les progressions de salaire.

En moyenne annuelle, les salaires des jeunes qui changent d'emploi au moins une fois durant leurs trois premières années de vie active progressent environ deux fois plus que les salaires de ceux qui n'ont jamais changé d'emploi durant cette période. Les titulaires d'un Master sont particulièrement sensibles à cette prime à la mobilité. Ainsi, la mobilité profite plus grandement aux jeunes sortants d'un niveau de formation élevé. Sur l'ensemble du territoire national, les mobilités professionnelles sont également favorables à la progression salariale.



Les salaires à l'embauche et les évolutions de rémunération sont à mettre en lien avec le secteur d'activité

dans lequel travaillent les jeunes. Les premiers salaires médians en Franche-Comté varient de moins de 1 100 € dans le commerce et les services aux particuliers à 1 300 € dans le secteur de la santé, action sociale.

Quant aux progressions annuelles, elles s'échelonnent de 5 % dans l'administration et la construction à 9 % dans l'éducation. En France métropolitaine, elles varient de 4 % dans le commerce, la santé, action sociale à 10 % dans la construction (le taux de croissance annuel de ce secteur est deux fois plus important qu'en Franche-Comté).

Évolution du salaire au sein des secteurs d'activité

	Premier salaire net médian (en euros)	Taux de croissance annuel moyen des salaires (en %)
Santé, Action sociale	1 300	+7
Administration	1 210	+5
Construction	1 200	+5
Education	1 200	+9
Commerce	1 080	+7
Services aux particuliers	1 080	+7
ENSEMBLE	1 220	+6

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête, n'ayant pas changé de secteur d'activité au cours de leurs 3 premières années de vie active (6 400 individus)

Méthodologie :

1. Le **salaire médian** est le salaire au-dessus duquel la moitié des jeunes sont rémunérés, quel que soit leur temps de travail. Le **salaire** étant la rémunération nette mensuelle, primes incluses.
2. L'**évolution de salaire** est la différence entre le salaire perçu à l'embauche au premier emploi et le dernier salaire perçu au cours des trois premières années de vie active.
3. Une **mobilité** correspond à un changement d'entreprise ou d'établissement employeur, ou bien à une interruption d'activité suivie d'une reprise d'activité chez le même employeur.



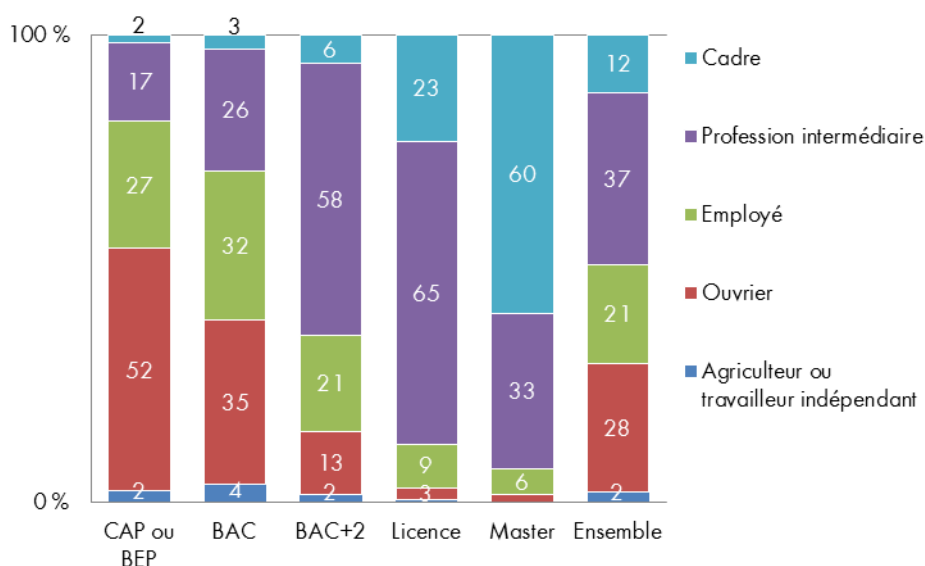
4.3 Évolution professionnelle

Les premières années d'activité sont l'objet de nombreuses mobilités professionnelles mais aussi de changements de catégories socioprofessionnelles.

En Franche-Comté comme en France métropolitaine, en fin de troisième année de vie active, la position sociale des jeunes de la "génération 2007" sur le marché du travail reste largement déterminée par le niveau de diplôme.

Lorsqu'ils travaillent, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ont huit chances sur dix d'être ouvriers ou employés. À l'inverse, les titulaires d'un Master ont près de deux chances sur trois (60 %) d'occuper une position de cadre dès leur troisième année d'activité. Entre ces deux extrêmes, les professions intermédiaires constituent l'horizon le plus probable des jeunes titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 et BAC+3.

Répartition des jeunes par catégorie socioprofessionnelle selon le diplôme (en %)



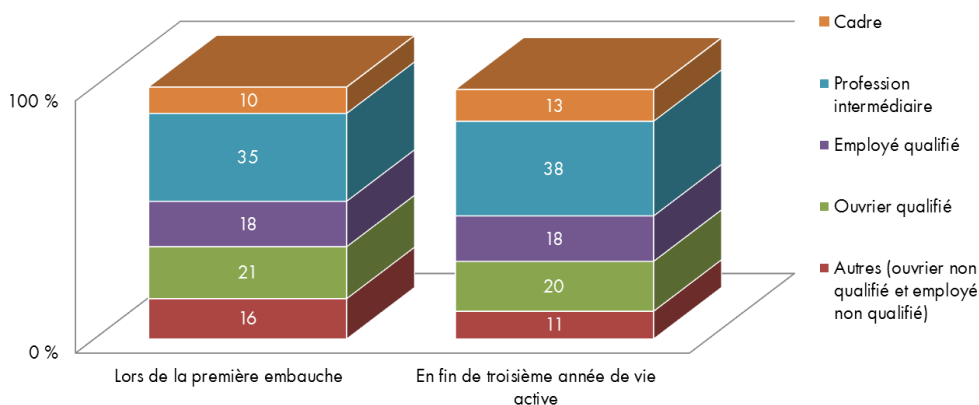
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête (9 800 individus)
 Les données concernant les jeunes non-diplômés, titulaires de BAC+4 ou de doctorat ne sont pas significatives

Par ailleurs, le salariat constitue toujours la norme en début de carrière. Les installations précoces "à son compte" sont rares. Parmi les jeunes de la "génération 2007" en Franche-Comté, les statuts d'indépendants (agriculteurs et travailleurs indépendants réunis) ne dépassent guère 2 %.

Les premières années d'activité sont le théâtre de nombreuses mobilités professionnelles au sein ou hors de la première entreprise d'accueil.

Ainsi, entre la première embauche et l'emploi occupé en fin de troisième année de vie active, la part des jeunes occupant un emploi d'ouvrier non qualifié diminue de 4 points, tandis que les proportions de jeunes ayant accédé à des positions de cadre et de profession intermédiaire progressent chacune de 3 points. Des mouvements semblables sont effectifs en France métropolitaine.

Répartition des jeunes selon leur catégorie socioprofessionnelle à l'embauche et trois ans après la sortie du système éducatif (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête et ayant été salariés pendant leurs 3 premières années de vie active (9 600 individus)

Il s'agit là d'un solde entre des promotions, très fréquentes, et des déclassements dont le nombre n'est pas négligeable.

Ainsi, environ la moitié (49 %) des individus qui ont été recrutés à leur première embauche sur des postes d'employés ou d'ouvriers non qualifiés ont bénéficié d'une promotion leur permettant d'exercer au moins un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié au printemps 2010. À l'inverse, 8 % des jeunes recrutés sur leur premier emploi en tant qu'ouvrier ou employé qualifié occupent trois ans plus tard des emplois non qualifiés.

En haut de l'échelle des positions sociales, l'effet de la crise est net : 19 % des jeunes occupant un statut de cadre à leur première embauche ont accepté plus tard une position professionnelle moins élevée. En France métropolitaine, les jeunes cadres sont 14 % à occuper trois ans plus tard une position professionnelle moins importante (ils étaient deux fois moins nombreux au sein de la "génération 2004").

Promotion et déclinement entre catégories sociales (en %)

	Cadre	Profession intermédiaire	Employé et ouvrier qualifié	Employé et ouvrier non qualifié	Ensemble
Promotions	0	7	17	49	17
Déclassement	19	14	8	0	10

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes en emploi à la date de l'enquête et ayant été salariés pendant leurs 3 premières années de vie active (9 600 individus)

Méthodologie :

1. Une **promotion** correspond au passage d'une catégorie socioprofessionnelle à une autre plus élevée.

2. Un **déclassement** correspond au passage d'une catégorie socioprofessionnelle à une autre inférieure.

Les déclassements et les promotions sont définis à partir de cette hiérarchisation des catégories socioprofessionnelles : cadres (y compris indépendants), profession intermédiaire, ouvrier qualifié, ouvrier non qualifié.

3. La distinction entre ouvrier qualifié et non qualifié est inscrite dans la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) de 2003. Ce n'est pas le cas pour les employés pour lesquels la distinction entre emplois qualifiés et non qualifiés utilise ici la définition proposée par G. Burnod et A. Chenu (cf. "Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles", Travail et Emploi, n° 96, avril 2001).



5 – Trois ans après



5.1 Situation professionnelle

Trois ans après leur sortie du système éducatif, près de 40 % des jeunes non diplômés sont au chômage contre 6 % des diplômés d'un BAC+3 ou d'un BAC+5 et plus.

En Franche-Comté comme sur l'ensemble du territoire national, trois ans après la sortie du système éducatif, **les jeunes sont largement présents sur le marché du travail : leur taux d'activité s'établit à 89 %. Ils sont 73 % à travailler et 16 % à rechercher un emploi.**

D'une manière générale, le taux de chômage augmente au fur et à mesure que le niveau de formation baisse.

Par rapport à l'ensemble de la génération franc-comtoise, les non diplômés sont beaucoup moins souvent en emploi (48 %) et beaucoup plus au chômage (31 %). Les jeunes sortis sans diplôme du système éducatif éprouvent ainsi de réelles difficultés à accéder ou à se maintenir dans l'emploi. De plus, lorsqu'ils sont au chômage, ils le sont plus longtemps que les diplômés, à l'exception des jeunes Francs-Comtois diplômés d'un BAC+3 qui ont une durée de chômage comparable à celle des non diplômés.

Dans une moindre mesure, les sortants de l'enseignement secondaire titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un BAC éprouvent eux aussi des difficultés à se stabiliser dans l'emploi. Mais parmi eux, les sortants de formation industrielle s'en sortent mieux.

Situation professionnelle en quelques indicateurs, trois ans après la fin de leurs études (en %)

	Situation professionnelle					Taux de chômage
	Actifs		Inactivité	Reprise d'études ou de formation	Total	
	Emploi	Chômage				
Non diplômé	48	31	10	11	100	39
CAP-BEP-MC, dont :	69	20	4	6	100	23
CAP-BEP-MC tertiaire	64	24	6	7	100	28
CAP-BEP-MC industriel	75	17	3	5	100	18
BAC, dont :	71	15	3	12	100	17
BAC général / BAC techno STT (y compris SMS)	58	14	3	25	100	20
BAC pro tertiaire (BP-MC-BT)	73	20	3	5	100	21
BAC pro/techno industriel (BP-MC-BT, STL STI)	80	12	2	6	100	13
BAC+2, dont :	85	10	1	3	100	11
BAC+2 tertiaire (y compris santé/social niv 3)	86	10	1	3	100	11
BAC+2 industriel	84	10	1	5	100	10
BAC+3	87	5	2	6	100	6
BAC+5 et plus	91	6	2	2	100	6
ENSEMBLE	73	16	4	7	100	18

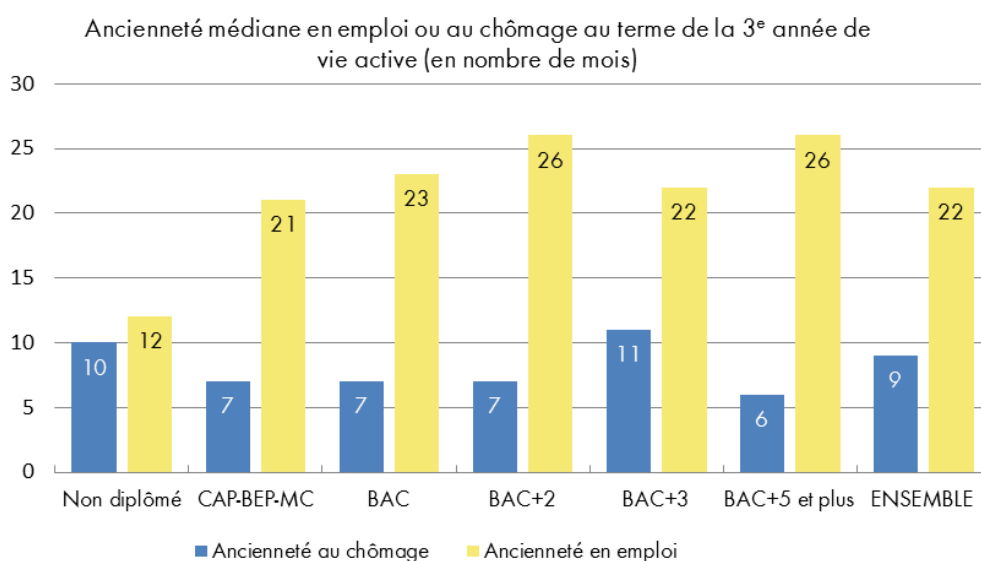
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : ensemble (13 500 individus) sauf taux de chômage calculé sur l'ensemble des jeunes actifs (12 000 individus)

En Franche-Comté comme sur l'ensemble du territoire national, l'entrée dans la vie active est dans certains cas hésitante : trois ans après leur sortie du système éducatif, 7 % des jeunes reprennent leurs études ou suivent une formation. Il s'agit principalement de jeunes qui avaient interrompu leur cursus en 2007 sur un échec : jeunes sortis sans diplôme (11 % en Franche-Comté) ou jeunes bacheliers des séries générales ou technologiques tertiaires ayant échoué dans l'enseignement supérieur (25 %).

Tous niveaux de diplômes confondus, le taux d'inactivité est faible, de l'ordre de 4 % (5 % chez les femmes et 3 % chez les hommes).

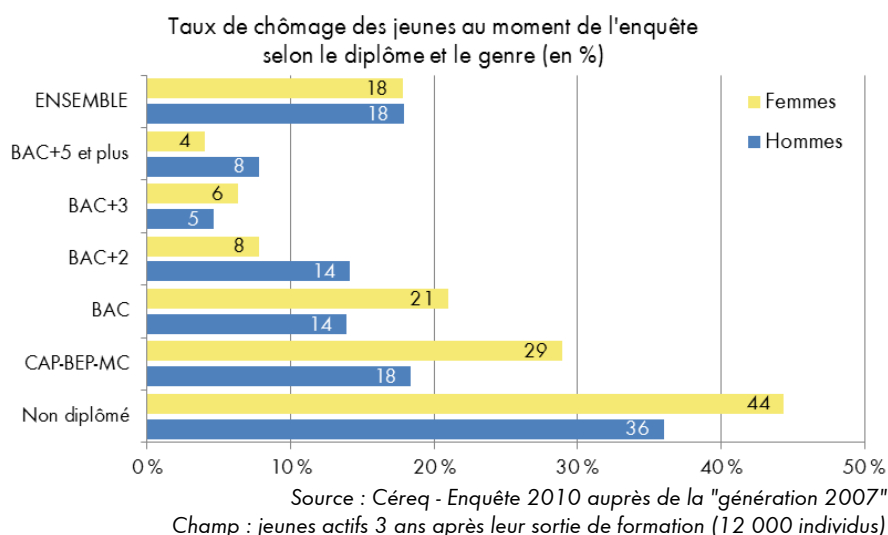
Néanmoins, il y a environ deux fois plus d'inactifs parmi les non diplômés que parmi l'ensemble des jeunes. L'inactivité est plus fréquente lorsque la qualification détenue est peu recherchée sur le marché du travail : absence de diplôme, CAP-BEP de spécialité tertiaire.



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : jeunes en emploi (9 900 individus) ou au chômage (2 100 individus) au terme de leur troisième année de vie active

En Franche-Comté, jusqu'au niveau BAC, le taux de chômage des femmes est toujours supérieur à celui des hommes.

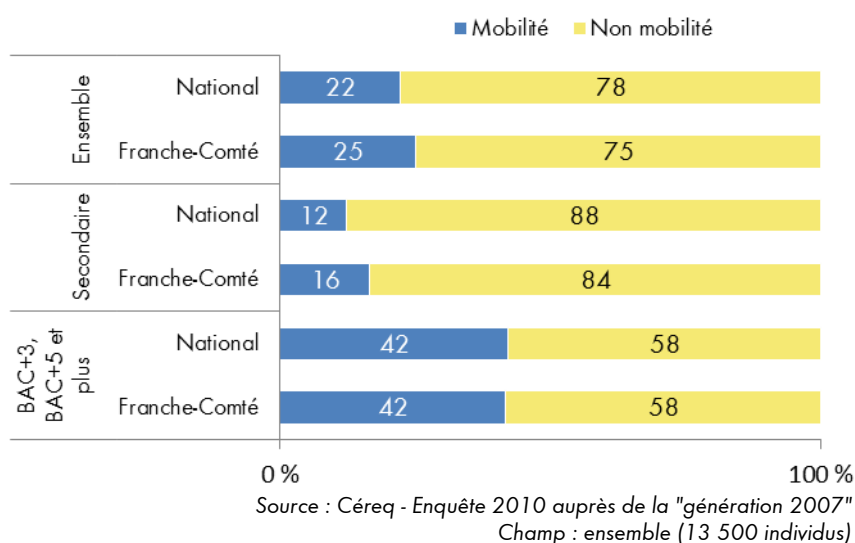
Chez les titulaires d'un CAP-BEP, l'écart est de 8 points, il est de 5 points chez les détenteurs d'un BAC. Ensuite, la tendance s'inverse : les hommes titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 ou d'un BAC+5 et plus ont des taux de chômage supérieurs à ceux des femmes (respectivement +6 points et +4 points). Dans l'ensemble, les taux de chômage des hommes et celui des femmes sont ainsi très proches (de l'ordre de 18 %). Sur l'ensemble de la France métropolitaine, si des tendances similaires sont observées, le taux de chômage des femmes y est toujours supérieur à celui des hommes (sauf pour les BAC+2).



Enfin, concernant la mobilité géographique des jeunes Franch-comtois, près de trois sur quatre restent dans leur région d'origine trois ans après avoir quitté le système éducatif.

C'est un peu moins qu'au niveau national. Les diplômés d'un BAC+3, d'un BAC+5 et plus sont les plus mobiles, puisque 42 % d'entre eux quittent la Franche-Comté après trois ans de vie active. Ce taux est identique à celui observé en France métropolitaine.

Répartition des jeunes selon leur niveau de diplôme et leur mobilité géographique (en %) comparaison avec le niveau national



Méthodologie :

1. Le **taux d'activité** est la part des actifs, c'est-à-dire de jeunes en emploi ou au chômage, rapportée à l'ensemble de la génération.
2. Le **taux d'emploi** est la part de jeunes ayant un emploi rapportée à l'ensemble de la génération.
3. Le **taux de chômage** est la part des chômeurs parmi les actifs.



5.2 Conditions d'emploi

Rémunération, temps et contrat de travail : trois ans après la fin des études, la qualité de l'emploi est très dépendante du niveau de formation.

En Franche-Comté comme en France métropolitaine, les emplois à durée indéterminée (EDI) représentent la forme prédominante d'emploi pour la majorité des diplômés de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, trois ans après la sortie du système éducatif. **La proportion de jeunes qui occupent un EDI augmente au fur et à mesure que le niveau de diplôme s'élève.** En effet, c'est le cas d'environ la moitié des jeunes titulaires d'un CAP-BEP ou d'un BAC contre plus des trois quarts des diplômés d'un BAC+5 et plus.

Par ailleurs, seuls 5 % des jeunes Francs-Comtois occupent un emploi non salarié trois ans après la sortie du système éducatif (contre 2 % au premier emploi).

Les emplois à durée déterminée, intérimaires ou saisonniers sont le fait de plus d'un jeune sur trois en Franche-Comté (35 %). La part de ces emplois décroît avec le niveau de diplôme : les jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont 2,5 fois plus concernés que les diplômés d'un BAC+5 et plus.

Les conditions d'emploi en quelques indicateurs (en %)

	Statut de l'emploi*				Temps de travail			
	Emploi à durée indéterminée	Autres emplois	Emploi non salarié	Total	Temps complet	Temps partiel		Total
						"choisi"	"subi"	
CAP, BEP, autre niveau 5	53	44	4	100	78	6	16	100
BAC	56	37	7	100	79	11	10	100
BAC+2	68	27	6	100	85	11	4	100
BAC+3	68	29	3	100	83	11	6	100
BAC+5 et plus	77	19	4	100	90	5	5	100
ENSEMBLE	60	35	5	100	81	10	9	100

* voir méthodologie page suivante

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête (9 900 individus)

Les données concernant les jeunes non diplômés ne sont pas significatives

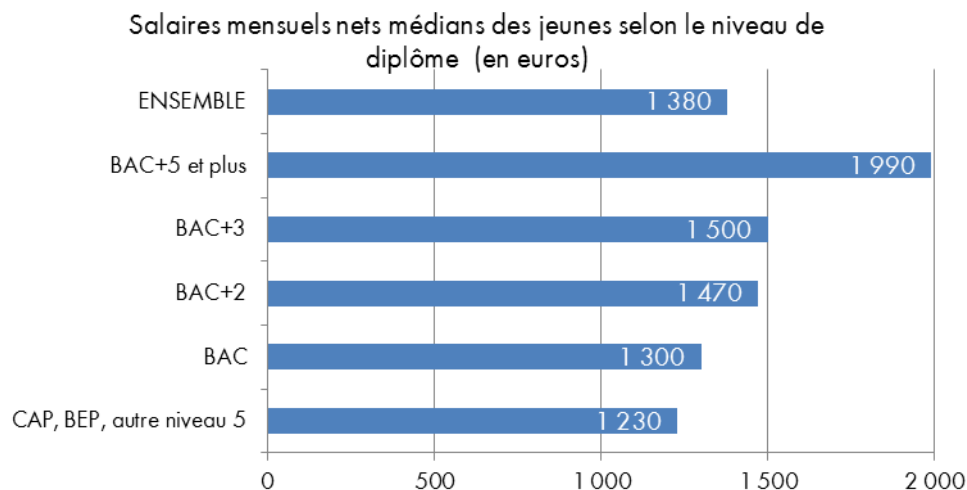
Environ un jeune Franc-Comtois sur cinq travaille à temps partiel après trois ans de vie active. La quotité de temps de travail d'une part, et le fait, d'autre part, que le jeune aurait souhaité travailler davantage sont corrélés avec le niveau de diplôme. 22 % des diplômés de niveau CAP ou BEP occupent un emploi à temps partiel ; ils ne sont que 10 % parmi les diplômés d'un BAC+5 et plus.

Le fait d'être à temps partiel alors qu'on aurait souhaité travailler davantage est également corrélé avec le niveau de diplôme. Le temps partiel est "subi" pour trois jeunes titulaires d'un CAP-BEP sur quatre travaillant à temps partiel. En revanche, il ne l'est pas pour la majorité des jeunes à partir du niveau BAC+2.

Chez les femmes, le temps partiel est davantage "subi" que chez les hommes : 14 % d'entre elles sont concernées par ce type de temps partiel, pendant que 12 % sont sur un temps partiel "choisi" ; chez les hommes, ces taux sont respectivement de 4 % contre 9 %. Des tendances semblables sont observées sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Sans surprise, les rémunérations au terme des trois premières années d'activité sont elles aussi proportionnelles au niveau de diplôme.

Les salaires perçus par les jeunes de niveau CAP-BEP sont de 60 % inférieurs à ceux perçus par les diplômés d'un BAC+5 et plus. En moyenne, les rémunérations des jeunes Frانس-Comtois sont légèrement supérieures à celles observées au niveau national.



*Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : jeunes en emploi au moment de l'enquête (9 900 individus)
Les données concernant les jeunes non diplômés ne sont pas significatives*

Méthodologie :

1. **Emploi à durée indéterminée (EDI)** : emploi sous contrat à durée indéterminée (y compris CNE) ou sous statut de fonctionnaire.
2. **Emplois non-salariés** : personnes à leur compte et aides familiaux.
3. **Emploi à durée déterminée (EDD)** : emploi sous contrat à durée déterminée classique, emploi d'intérimaire ou emploi aidé, c'est-à-dire relevant des mesures publiques (CAE, CES, CEC, CIE, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).
4. **Temps partiel subi / temps partiel choisi** : un temps partiel subi est un temps de travail qui ne correspond pas au désir du salarié qui aurait souhaité travailler davantage ; un temps partiel choisi identifie un temps de travail voulu par le salarié.

5.3 Situation familiale

Le fait d'habiter toujours chez ses parents au bout de trois ans de vie active varie fortement selon le sexe et la situation professionnelle.

Trois ans après leur entrée sur le marché du travail, près des deux tiers des jeunes Franc-Comtois ont acquis une autonomie de logement, vivant soit en couple (35 %) soit seuls (21 %).

On observe de fortes différences selon le genre. En Franche-Comté, plus de la moitié des jeunes hommes habitent toujours chez leurs parents (54 %) contre un tiers des jeunes femmes. Celles-ci vivent beaucoup plus souvent en couple (46 % contre 24 % pour les hommes) et ce, quels que soient leur âge et leur niveau de diplôme. En revanche, la proportion de ceux et celles qui vivent seuls est très proche, autour d'un cinquième. À l'échelle nationale, des taux très proches sont observés : les disparités hommes-femmes en termes d'autonomie de logement sont aussi marquées.

Âge moyen et mode de cohabitation en 2010 selon le plus haut diplôme et selon le genre

	Age moyen	Ils habitent chez leurs parents		Ils vivent en couple	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		en %			
CAP-BEP-MC	22	64	52	15	38
BAC, dont :	23	55	44	24	36
BAC pro et techno	24	55	45	26	38
BAC général	23	57	43	13	28
BAC+2	25	39	20	33	59
BAC+3	27	26	11	41	65
ENSEMBLE	24	54	33	24	46

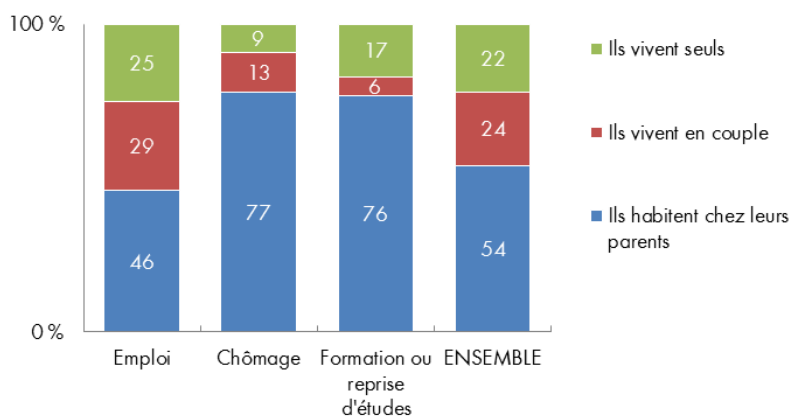
Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
Champ : ensemble (13 500 individus)

La décohabitation parentale et la mise en couple dépendent fortement de la situation professionnelle : les jeunes, hommes comme femmes, ont davantage tendance à quitter le foyer parental lorsqu'ils occupent un emploi.

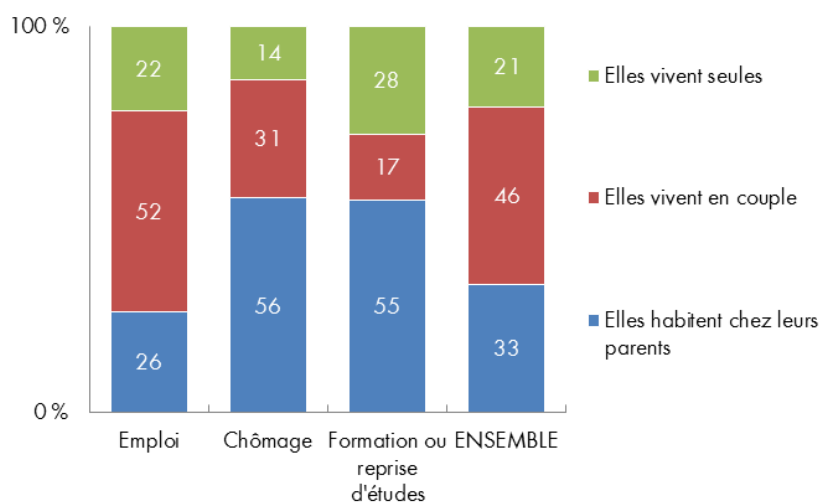
Ainsi, les jeunes Franc-Comtoises qui sont au chômage, en reprise d'études ou en formation sont deux fois plus nombreuses à habiter chez leurs parents que celles qui exercent un emploi. À situation professionnelle équivalente, un fort écart perdure entre hommes et femmes.

En effet, parmi les jeunes occupant un emploi, 46 % des hommes vivent encore chez leurs parents, contre 26 % des femmes, et 29 % vivent en couple, contre 52 % des femmes. Parallèlement, parmi les jeunes au chômage trois ans après leur entrée sur le marché du travail, plus des trois quarts des jeunes hommes vivent toujours sous le toit parental, contre 56 % des femmes. Sur l'ensemble du territoire national, les tendances sont similaires.

Répartition des **hommes** selon leur situation familiale et professionnelle (en %)



Répartition des **femmes** selon leur situation familiale et professionnelle (en %)



Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"
 Champ : ensemble (13 500 individus)

En Franche-Comté comme en France métropolitaine, l'âge moyen des diplômés croit naturellement avec la durée des études, ce qui influe sur la situation d'habitation.

Les jeunes sont d'autant moins nombreux à habiter chez leurs parents qu'ils sont plus âgés. Trois ans après être sorties du système éducatif, les jeunes Franc-Comtoises titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont presque cinq fois plus nombreuses à habiter chez leurs parents que leurs homologues diplômées d'un BAC+3.

5.4 Mobilité sociale intergénérationnelle

L'origine sociale influe sur le niveau de formation et sur le devenir professionnel des débutants, mais moins fortement qu'au niveau national.

Les positions socioprofessionnelles occupées par les jeunes en emploi reflètent assez fidèlement leurs origines sociales.

Un jeune Franc-Comtois dont le père est cadre a une chance sur cinq de devenir cadre à son tour, alors que, globalement, un peu plus d'un sortant sur dix est cadre au bout de trois ans de vie active (12 %). En France métropolitaine, ce type de reproduction sociale semble plus marqué, puisque 36 % des enfants de cadres sont devenus cadres à leur tour (contre 18 % de l'ensemble des jeunes).

De même, en Franche-Comté tout comme en France métropolitaine, plus de quatre jeunes sur dix dont le père exerce une profession intermédiaire exercent eux aussi une profession intermédiaire (respectivement 43 % et 42 %). La reproduction sociale s'opère aussi pour deux enfants d'ouvrier sur cinq et pour un enfant d'employé sur cinq.

Répartition des jeunes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur père et la leur (en %)



■ jeune agriculteur ou travailleur indépendant ■ jeune ouvrier ■ jeune employé ■ jeune profession intermédiaire ■ jeune cadre

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes dont la catégorie socio-professionnelle du père est connue et ayant un emploi en fin de troisième année de vie active (9 000 individus)

Cette distribution des positions professionnelles n'est bien sûr pas indépendante du diplôme détenu par les individus.

En d'autres termes, la reproduction sociale opère par le truchement du système éducatif, et notamment via l'enseignement supérieur long. Ainsi, la part de jeunes diplômés de niveau BAC+5 et plus atteint 17 % chez les jeunes dont le père est cadre contre seulement 7 % chez ceux dont le père ne l'est pas. Le poids des origines sociales est encore plus fort sur l'ensemble de la France métropolitaine où 37 % des jeunes dont le père est cadre ont un diplôme de niveau BAC+5 et plus (contre 11 % parmi les non cadres). En revanche, au niveau BAC+2, enfants de père cadre et de père non cadre se retrouvent en proportions équivalentes en Franche-Comté comme sur l'ensemble du territoire national.

Plus haut diplôme atteint par les jeunes selon le statut de leur père au moment où ils quittaient le système éducatif (en %)

	père cadre			père non-cadre		
	Part de diplômés	Taux d'accès à la CS cadre	Part de cadres	Part de diplômés	Taux d'accès à la CS cadre	Part de cadres
BAC+5 et plus	17	65	11	7	63	5
BAC+3 et BAC+4	26	27	7	11	29	3
BAC+2	27	4	1	26	6	2

CS = catégorie socioprofessionnelle

Source : Céreq - Enquête 2010 auprès de la "génération 2007"

Champ : jeunes diplômés du supérieur en emploi à la date de l'enquête dont la profession du père est connue (4 900 individus)

Note de lecture : parmi les jeunes dont le père est cadre, 17 % ont un diplôme de niveau BAC+5 alors que c'est le cas pour 7 % lorsque le père n'est pas cadre.

Méthodologie :

Sont considérés comme issus de familles de cadres les jeunes ayant, au moment de leur sortie de formation initiale, un père occupant un emploi de cadre ou une profession intellectuelle supérieure.

La catégorie socioprofessionnelle du Père correspond à celle de son emploi ou du dernier emploi qu'il a occupé s'il est au chômage ou à la retraite, au moment où son enfant sortait du système éducatif.

Nomenclature des formations

Plus haut diplôme obtenu en formation initiale par les jeunes de la génération 2007, déterminé à partir de la classe suivie en 2007 sur la base d'informations transmises par les établissements de formation, et à partir de données complémentaires sur les diplômes acquis antérieurement par chaque jeune.

Non diplômé

- Sortants de classe de quatrième ou troisième,
- Sortants de SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), de CPA (classe préparatoire à l'apprentissage), de CLIPPA (cycle d'insertion professionnelle par alternance),
- sortants d'une année non terminale de CAP ou BEP.
- sortants de seconde générale, de première générale ou technologique,
- sortants non diplômés de classe terminale de CAP ou BEP.
- Jeunes ayant échoué au baccalauréat général, technologique ou professionnel,
- ou au brevet professionnel ou technologique.

CAP ou BEP tertiaire

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP,
- d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP,
- d'un post-CAP ou d'un post-BEP,
- aides-soignantes, auxiliaires de puériculture.

CAP ou BEP industriel

- Titulaires d'un CAP ou d'un BEP,
- d'un diplôme ou d'une mention complémentaire de niveau CAP ou BEP,
- d'un post-CAP ou d'un post-BEP.

BAC professionnel ou technologique tertiaire

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique,
- d'un brevet professionnel ou technologique,
- d'un BMA (brevet des métiers d'art),
- d'un diplôme de niveau baccalauréat de la santé ou du social,
- ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

BAC professionnel ou technologique industriel

- Titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique,
- d'un brevet professionnel ou technologique,
- d'un BMA (brevet des métiers d'art),
- ou de divers diplômes professionnels de niveau baccalauréat.

BAC général

BAC+2 de la santé ou du social

- Infirmiers, kinésithérapeutes, pédicures, manipulateurs en électroradiologie, ergothérapeutes, psychomotriciens, sages-femmes, puéricultrices, conseillers en économie sociale et familiale, assistants de service social, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés.

BAC+2 tertiaire

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT,
- d'un DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières),
- d'un BMA (diplôme des métiers d'art),
- de divers diplômes de niveau bac+2 (école artistique, d'architecture, de services...),
- d'un DEUG,
- d'un DEUST,
- d'un diplôme de niveau BAC+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau BAC+2 (dont ceux des écoles artistiques quand la spécialité du diplôme est disciplinaire).

BAC+2 industriel

- Titulaires d'un BTS, d'un DUT, d'un post-BTS ou d'un post-DUT,
- d'un DMA,
- de divers diplômes de niveau BAC+2,
- d'un DEUG,
- d'un DEUST,
- d'un diplôme de niveau BAC+2 d'une université privée, et de divers diplômes de niveau BAC+2.

Licence professionnelle

- Titulaires d'une licence professionnelle.

Licence LSH, Gestion, Droit

- Titulaires d'une licence en Lettres, Sciences humaines, Gestion,
- diplômés de BAC +3 dans une spécialité tertiaire,
- titulaires d'un DNTS de spécialité tertiaire.

Licence Maths, Sciences et Techniques

- Titulaires d'une licence en Sciences et structure de la matière, Sciences et technologie, Sciences pour l'ingénieur, Sciences de la nature et de la vie, Santé ou STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives),
- diplômés de niveau BAC+3 dans une spécialité industrielle,
- titulaires d'un DNTS de spécialité industrielle.

Master 1

- Diplômés de niveau BAC+4 (maîtrise).

Master 2 LSH, Gestion, Droit

- Titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5 universitaire en Lettres, Sciences humaines, Gestion, Droit
- ou de divers diplômes non universitaires de niveau BAC+5 de spécialité tertiaire.

École de commerce

- Titulaires d'un diplôme d'une école de commerce de niveau BAC+5.

Master 2 Maths, Sciences et Techniques

- Titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5 universitaire en Sciences et structure de la matière, Sciences et technologie, Sciences pour l'ingénieur, Sciences de la nature et de la vie, Santé ou STAPS,
- ou de divers diplômes non universitaires de niveau BAC+5 de spécialité scientifique ou technique.

École d'ingénieurs

- Titulaires d'un diplôme d'une école d'ingénieur.

Doctorat

- Titulaires d'un doctorat, y compris de médecine.

Glossaire

BAC ES	Baccalauréat économique et social
BAC L	Baccalauréat littéraire
BAC pro	Baccalauréat professionnel
BAC S	Baccalauréat scientifique
BAC SMS	Baccalauréat des Sciences médico-sociales
BAC STI	Baccalauréat des Sciences et Technologies industrielles
BAC STT	Baccalauréat des Sciences et Technologies du tertiaire
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CEC	Contrat emploi consolidé
CIE	Contrat initiative emploi
CIO	Centre d'information et d'orientation
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DEUST	Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA	Diplôme des métiers d'art
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EDD	Emploi à durée déterminée
EDI	Emploi à durée indéterminée
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut universitaire de technologie
LSH	Lettres, Sciences humaines
PME	Petite et moyenne entreprise
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STS	Section de technicien supérieur

Outil de diagnostic,
de prospective,
d'évaluation et
d'aide à la décision
au service des décideurs
publics sur les champs
de l'emploi, de la formation,
de l'insertion et de la lutte
contre les exclusions,
Efigip est un groupement
d'intérêt public financé
dans le cadre du contrat de
projets État-Région 2007-2013.

PARTENARIAT

Enquête et analyse réalisées par le Céreq :
Virginie D'Angelot - Virginie Meyer



Efigip
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 Besançon
tél 03 81 25 52 25
fax 03 81 25 52 20
www.efigip.org
contact@efigip.org